

ENGAGEMENTS

QUARTIERS 2030

CONTRAT DE VILLE 2024-2030



7 enjeux prioritaires pour les 5 quartiers

Politique de la Ville

Préambule.....	p.2
Mobilisation de la Région Centre-Val de Loire, du Conseil Départemental et de BPI France dans les contrats "engagements quartiers 2030".....	p.3-6
1. Faire citoyenneté : Lutter contre le séparatisme, le communautarisme, le repli identitaire et promouvoir les valeurs de la République et la laïcité.....	p.10 à 11
2. Favoriser l'égalité femmes hommes, la visibilité des femmes dans l'espace public et l'émancipation des femmes par la voie professionnelle.....	p.13 à 15
3. Emploi, insertion et formation.....	p.18 à 20
4. Éducation, parentalité, accès au sport et à la culture.....	p.22 à 25
5. Santé.....	p.27 à 30
6. Tranquillité et sécurité publiques.....	p.33 à 36
7. Transition écologique.....	p.38 à 40
Conclusion des enjeux.....	p.42
Gouvernance.....	p.44 à 45
Le comité de pilotage.....	
Le comité technique.....	
Modalités d'évaluation.....	
Coordination du contrat de ville.....	
ANNEXES 1.....	p.49 à 51
Qu'est ce qu'un contrat de ville ?.....	
Quels sont les quartiers prioritaires de l'agglomération Chartraine ?.....	
Le contrat de ville une animation partenariale.....	
ANNEXE 2 Présentation des 5 quartiers Politique de la Ville.....	p.53 à 61
Les Clos.....	
La Madeleine.....	
Tallemont-Bretagne.....	
Vieux Puits - Arcades - Maunoury.....	
Béguines - Bruxelles.....	
ANNEXE 3 Bilan des concertations citoyennes.....	p.63 à 81
Chartres	
Mainvilliers	
Lucé	
ANNEXE 4 Tableaux des enjeux (Stratégies - Pistes identifiées).....	p.83 à 89
Lexique des sigles.....	p.90

La déclinaison des 7 enjeux du contrat de ville de Chartres métropole a été élaborée lors d'ateliers avec les partenaires signataires du contrat de ville lors du dernier trimestre 2023.

Ces enjeux ont été validés lors du comité de pilotage du 29 novembre 2023.

Préambule

La mobilisation en faveur de la citoyenneté, des valeurs de la République, et de la laïcité est un principe incontournable qui guide la politique de la ville et les actions des signataires de ce contrat “Engagements quartiers 2030” pour l’agglomération Chartraine.

Faire vivre et transmettre les valeurs de la République, c’est garantir la cohésion sociale entre nos concitoyens et c’est tout l’enjeu des actions qui seront menées au service du vivre ensemble.

Les partenaires de ce contrat s’appuieront sur toutes leurs forces vives et les acteurs de terrain pour favoriser les échanges avec les habitants et doter les acteurs du lien social d’outils permettant d’échanger librement dans le respect du cadre républicain, notamment auprès des jeunes et des populations les plus fragiles.

Pour ce faire, les signataires de ce contrat attachent une importance particulière à la dimension « Agir ensemble ». Leur engagement sera entier et constant auprès des partenaires de terrain - Institutionnels et associatifs - dans toutes les propositions permettant de faire vivre les valeurs de Liberté, d’Égalité, et de Fraternité, et la laïcité.

Convaincu que la politique de la ville doit être l’affaire de tous, le projet « Engagements quartiers 2030 » mobilise la participation de chacun.

Sur le champ de la citoyenneté, les partenaires de ce contrat ont souligné l’importance d’agir dès l’enfance avec le souhait de développer un parcours citoyen.

Les émeutes du mois de juin 2023 constituent des indicateurs qui doivent orienter nos actions de demain : nous devons avoir comme priorité et souci permanent de nous appuyer sur notre jeunesse et promouvoir des actions permettant l’émancipation et la solidarité.

Ainsi l’action conjointe de l’ensemble des partenaires de ce contrat favorisera un sentiment d’appartenance et l’engagement citoyen : c’est en agissant et en construisant avec nos jeunes et les habitants de toute la cité qu’émergeront la fierté d’appartenir à un quartier, à une ville et à une Nation.

Animée par une vision partagée de la politique de la ville, l’agglomération Chartraine et l’État souhaitent s’engager à forger un environnement où la diversité culturelle, sociale et économique s’épanouisse harmonieusement.

Engagements Quartiers 2030 a été élaboré en concertation avec les partenaires signataires, en appui des ateliers, de l’évaluation du précédent contrat de ville et des concertations citoyennes réalisées entre juin et octobre 2023 sur l’agglomération Chartraine. “Engagements quartiers 2030” est mis en œuvre pour une durée de 6 ans avec un bilan à mi-parcours en 2027. Ce contrat se veut évolutif et au plus près des besoins de notre territoire.

Ce document n’est pas simplement une déclaration d’intentions, mais une feuille de route ambitieuse qui s’inscrit dans une démarche de co-construction avec les partenaires signataires, les acteurs de terrain et les habitants.

Pour faire vivre la laïcité, la citoyenneté et les valeurs de la République, les signataires de ce contrat s’appuieront sur les leviers suivants :

- Faire citoyenneté
- Favoriser l’accès à l’emploi, à l’insertion et la formation
- Faire que la famille soit un élément incontournable et nécessaire dans une démarche de coéducation pour les jeunes
- Accompagner l’émancipation de tous par le sport, les loisirs et la culture
- Promouvoir et favoriser l’émancipation des femmes
- Prendre en compte la santé des habitants des quartiers dans toute sa dimension
- Assurer la tranquillité et la sécurité publique des habitants

“M. Le Préfet d’Eure et Loir”

“M. Le Président de Chartres métropole”

Mobilisation de la Région Centre-Val de Loire dans les contrats “engagements quartiers 2030”.

La Région Centre - Val de Loire, soucieuse d'un aménagement équilibré du territoire, facteur de cohésion sociale

et territorial, souhaite poursuivre son soutien en faveur des quartiers défavorisés. Le présent article précise les compétences et priorités régionales qui rejoignent les actions qui seront engagés dans les Contrats de ville en faveur des quartiers défavorisés.

A ce titre, un certain nombre d'actions répondant aux enjeux définis et s'inscrivant dans le programme d'actions du Contrat de Ville peuvent donner lieu à une mobilisation de la Région au titre de ses politiques de droit commun, qu'elles soient sectorielles ou contractuelles.

Concernant les enjeux liés à « l'émancipation pour tous » :

En matière d'action éducative et du public jeune, la Région intervient pour l'amélioration des conditions d'accueil dans les établissements à travers les travaux qu'elle conduit et les actions éducatives qu'elle pilote ou co-pilote. Plus globalement, telle qu'exprimée et précisée dans le pacte régional des jeunes 2022-2028, la Région porte des ambitions et des actions en faveur de la jeunesse.

Concernant l'accès aux soins et à la santé, la Région favorise notamment le déploiement des structures d'exercice regroupé et s'investit dans le champ du salarié des professionnels de santé via le GIP Pro santé.

En matière de soutien aux actions culturelles et sportives, la Région encourage l'accès à la culture et l'exercice des droits culturels pour toutes et tous, le mouvement sportif dans ses actions d'encadrement

(soutien à l'emploi associatif), d'équipement (aide au matériel) et favorise l'utilisation des infrastructures sportives des lycées ...

La Région agit pour l'égalité des chances notamment à travers des leviers en faveur de l'inclusion numérique.

Autour des enjeux liés au « plein emploi pour les habitants » :

Au titre de la compétence Formation Professionnelle, en faveur de la mobilisation des publics vers la formation, notamment les dispositifs de formation aux compétences de base et transversales, actions DEFI – Développement de l'Emploi par des Formations Inclusives.

En faveur du soutien à la création et au développement d'activités, à travers ses outils d'aide aux entreprises et de soutien aux projets d'immobiliers d'accueil d'entreprises en articulation avec les EPCI.

Concernant l'économie sociale et solidaire, la Région est particulièrement attentive au développement des emplois non délocalisables, notamment dans le cadre des structures relevant de l'économie sociale et solidaire.

Par ailleurs, la mobilité figure parmi un des freins à l'emploi pour lesquels la Région a des capacités d'action y compris dans ses quartiers : pour identifier et faciliter l'accès aux solutions de mobilité (conseils en mobilité, mobilités solidaires...), et pour encourager les mobilités douces et accompagner les dynamiques en faveur du report modal.

Autour d'enjeux liés à la “transition écologique et énergétique” :

La Région fait de lutte contre le changement climatique un axe majeur et transverse de ses politiques publiques. La Région est engagée notamment en faveur de la réduction des besoins énergétiques des logements et des bâtiments publics en soutenant des rénovations complètes permettant un réel gain énergétique. Le déploiement d'ENR est également favorisé par la Région.

L'amélioration du confort thermique des espaces publics constitue un axe prioritaire d'adaptation au changement climatique. Le recyclage du foncier constitue également un levier sur lequel la Région souhaite s'investir.

La Région peut accompagner des initiatives en faveur des circuits alimentaires de proximité et de l'économie circulaire.

La Région a fait du renouveau démocratique et de l'égalité entre les femmes et les hommes des marqueurs forts de son action et déploie des mesures en la matière.

Enfin, la Région, aux côtés de l'État soutient le centre de ressources Villes au carré pour ses actions de veille, expertise et conseils auprès des acteurs de la politique de la ville et constitue un relais avec les chefs de projets.

La Région interviendra dans le respect des procédures régionales, et dans la limite des crédits votés au budget régional. Ceux-ci pourront être activés après formulation d'une demande.

A l'issue de l'instruction, la Commission permanente régionale sera sollicitée, seule compétente pour accorder l'attribution d'une aide régionale. Les montants de subventions régionales qui pourraient apparaître dans le présent Contrat seraient mentionnés à titre indicatif et n'engagent pas la collectivité régionale. La Région s'engage à faire connaître auprès des chefs de projet politique de la Ville les différents dispositifs régionaux mobilisables pour atteindre les objectifs du Contrat de Ville.

La mobilisation des fonds européens

En adéquation avec la stratégie européenne en matière de développement territorial et avec l'Accord de Partenariat entre l'État français et la Commission européenne relatif à la gestion des fonds européens en France, le Conseil régional, autorité de gestion du Programme Centre-Val de Loire et Interrégional Loire FEDER/FSE+ 2021/2027 a défini des mesures qui ont vocation à s'inscrire dans les priorités identifiées dans les contrats de ville :

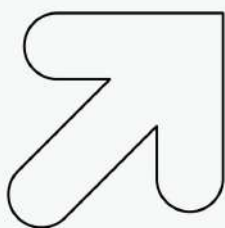
-En matière de développement économique et de médiation numérique

-En faveur de territoires résilients avec des leviers en faveur de la transition énergétique et écologique et la mobilité urbaine

-Pour la promotion de l'économie sociale et solidaire, la création et reprise d'entreprises pour des publics vulnérables, la formation des demandeurs d'emplois et en particulier des jeunes

-L'accès aux soins

La Région s'engage à renforcer la connaissance de ces dispositifs auprès notamment des chefs de projet de la politique de la ville.



Mobilisation du Conseil Départemental dans les contrats “engagements quartiers 2030”.

Le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, mène une politique importante en faveur des quartiers en politique de la ville et des habitants les plus démunis. Il porte sa contribution à la « politique de la ville » dans ses missions sur les volets du social, de l’insertion, de l’emploi, de l’enfance, de l’accompagnement parental, du décrochage scolaire, de l’accès aux droits qui touchent majoritairement les habitants des quartiers prioritaires.

Le Conseil Départemental met en place un « Observatoire Équité Urbaine », qui permettra de cartographier toutes les données sociales, sociologiques et financières par ville/quartiers. Cet observatoire sera un outil d’appréciation de l’impact et de l’évolution des politiques en direction des habitants.

Une articulation des contrats de ville avec l'ensemble des contractualisations et dispositifs existants sur le territoire devant être recherchée, notamment afin de s'assurer de la mobilisation du droit commun, les actions financées et mises en œuvre dans le cadre du présent contrat de ville doivent tenir compte des orientations et des actions déployées par le Pacte Local des Solidarités reposant sur les axes suivants :

- prévention de la pauvreté dès le plus jeune âge et la lutte contre les inégalités dès l'enfance ;
- l'accès à l'emploi, à l'insertion pour les publics qui en sont le plus éloignés ;
- la lutte contre la grande pauvreté par l'accès aux droits ;
- la transition écologique solidaire.

Engagements de BPI FRANCE.

La Banque publique d'investissement (BPI), dénommée Bpifrance, a été créée par la loi n° 2012-1559 du 31 décembre 2012.

SOLUTIONS DE DROIT COMMUN : Bpifrance propose des solutions variées : innovation, financement, garantie, fonds propres, international, accompagnement.

PROGRAMMES SPÉCIFIQUES : Bpifrance met en place des dispositifs dans le cadre du programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 aux côtés d'acteurs publics et privés de l'écosystème entrepreneurial (Fonds social européen, État, Régions, autres collectivités, fondations, banques, etc.). Bpifrance appuie son action sur des réseaux, notamment les Réseaux membres du collectifs Cap Créa[1]

- 15 briques de solutions : Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 se décline en 15 actions pour détecter, informer, orienter, accompagner, financer, accélérer et développer l'entrepreneuriat dans les quartiers.
- Concours Talents des Cités : un concours national qui valorise les entrepreneurs des quartiers et les solutions d'accompagnement à la création d'entreprise. Il mobilise les réseaux du collectif Cap Créa et l'écosystème local à chaque étape.
- La Tournée Entrepreneuriat Quartiers 2030 : des événements au cœur des territoires prioritaires, associant les acteurs de l'entrepreneuriat, de la cohésion et de la culture. Ils proposent des informations, des ateliers, du networking et des festivités.
- Les Bus de l'Entrepreneuriat : des dispositifs itinérants qui offrent aux publics éloignés un espace de rencontre, d'information et d'orientation. Ils détectent les talents dans les QPV et les orientent vers les structures partenaires adaptées.

Les CitésLab : des chefs de projet qui détectent, préparent et orientent les entrepreneurs en devenir et en activité. Ils sont présents et interviennent au plus près des quartiers. Ils assurent un flux qualifié à l'écosystème local de l'accompagnement.

- Les Carrefours de l'entrepreneuriat : le regroupement des forces vives de l'écosystème entrepreneurial. Ce collectif mutualise et coordonne leurs moyens et leurs expertises. Il regroupe dans un même lieu les acteurs de l'accompagnement à la création.
- Le renforcement des actions des Réseaux : pour adapter leur accompagnement à la nature du besoin des entrepreneurs des quartiers.
- Un nouveau Prêt d'honneur Quartiers : un prêt à taux zéro déployé notamment par les Réseaux financeurs du collectif Cap Créa. Il répond massivement aux besoins de fonds propres des créateurs.
- Des actions renforcées en soutien aux projets innovants : grâce au programme French Tech Tremplin avec une Bourse French Tech. Il favorise l'émergence de start-up ambitieuses issues ou implantées dans les QPV.
- Un nouveau prêt bonifié Flash : un prêt 100% digital à destination des TPE de plus de 3 ans. Il permet de financer des besoins de trésorerie, d'investissement ou de développement.
- Un nouveau Fonds de fonds en investissement : qui souscrirait notamment dans un fonds Commerces, pour accompagner la création de commerces de proximité en QPV, notamment sous forme de franchise.

- Une équipe Fast Track to Cash : qui facilite l'accès au financement des projets les plus ambitieux et leur orientation vers les solutions spécifiques ou de droit commun. Elle accompagne les entrepreneurs des QPV dans leur recherche de financement.
- Les accélérateurs : Emergence, Création et TPE, trois familles d'accélérateurs déployées en lien avec les partenaires. Ils offrent un accompagnement intensif d'une promotion d'entreprise, comprenant conseil, formation et networking.

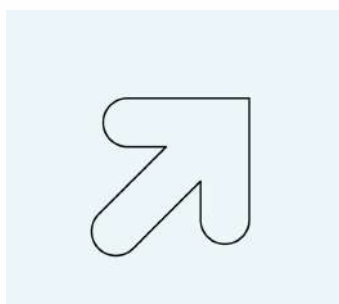
Des nouveaux modules d'accompagnement et d'incubation : pour répondre à des besoins particuliers, tels que l'accès aux marchés publics et privés ou le Comex de poche. Ils apportent de la visibilité, de la crédibilité et du mentorat aux entrepreneurs.

Le programme Entrepreneuriat Quartiers 2030 permet de développer une véritable boîte à outils, adaptable aux besoins des entrepreneurs des QPV et déclinable aux spécificités locales, afin de mieux « détecter, orienter, accompagner, financer et accélérer » les projets de création d'entreprises.

[1] Le collectif Cap Créa réunit les 26 Réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise partenaire de Bpifrance (de la sensibilisation des jeunes au Rebonds). Il porte l'ambition de doubler le nombre d'entreprises pérennes créatrices de valeur ajoutées et d'emploi en renforçant leurs actions dans tous les territoires et auprès de tous les publics notamment jeunes et femmes. Présent sur l'ensemble du territoire avec 3000 implantations, 5000 salariés et 55 000 bénévoles, ce collectif a sensibilisé plus de 400 000 personnes à l'entrepreneuriat, et accompagné 150 000 porteurs de projets, contribué à plus de 70 000 créations d'entreprises et généré près de 120 000 emplois en France. Les QPV représentent en moyenne 8% de leur activité soit un niveau comparable au poids des QPV dans la population nationale.

1.

Faire citoyenneté :
Lutter contre le séparatisme,
le communautarisme, le repli
identitaire et promouvoir les
valeurs de la République et la
laïcité



- Lutter contre toutes les formes de séparatisme, le communautarisme et le repli identitaire
- Promouvoir les valeurs de la République et la laïcité

Lutter contre toutes les formes de séparatisme, le communautarisme et le repli identitaire

Le Gouvernement porte une stratégie globale de lutte contre le séparatisme, dont la Loi n°2021-1109 du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République constitue l'une des clés de voûte.

Le Président de la République a fixé les piliers de cette stratégie dans son discours des Mureaux du 2 octobre 2020 :

- un pilier régalien, fondé sur une politique d'entrave des vecteurs du séparatisme ;
- un pilier social, afin d'incarner sur tout le territoire de la République la promesse d'égalité des chances
- un pilier relatif à l'organisation de l'islam de France.

La concrétisation de la promesse républicaine d'égalité des chances requiert une mobilisation au plus près des territoires concernés.

En ce sens, « Engagements Quartiers 2030 » constitue le cadre approprié de déclinaison de cette politique dans les QPV, telle qu'elle est notamment présentée dans la circulaire n° 6280-SG du 24 juin 2021 relative à l'égalité des chances dans les quartiers de reconquête républicaine, s'appuyant sur les 10 engagements pour « la République en actes » déclinés dans le tableau des pistes d'actions.

Prévenir, entraver et freiner les propositions à visée séparatiste avec pour objectif d'endiguer la propagation de doctrines politiques ou politico-religieuses en rupture avec le pacte républicain.

- S'assurer du respect du contrat d'engagement républicain signé par les associations.
- Soutenir les engagements des associations pour les valeurs de la République.

Accompagner, mettre en place les 10 engagements pour la République en actes - Circulaire du 24 juin 2021.

→ Assurer la réussite scolaire et éducative en développant une offre renouvelée et un soutien périscolaire fiable.

→ Accompagner la transformation urbaine et favoriser la mixité sociale. Garantir une offre de services républicaine de proximité.

→ Développer des actions pour l'égalité des chances - insertion et améliorer la coordination des différents acteurs intervenant dans ce champ.

→ Renforcer la politique de prévention de la délinquance et le lien de confiance police-population.

→ Pérenniser les initiatives "Vacances Apprenantes" et "Quartiers d'été".

Promouvoir les valeurs de la République et la laïcité

La promotion des valeurs de la République et de la laïcité dans les quartiers prioritaires est un enjeu important pour favoriser la cohésion sociale et l'intégration.

Il est essentiel de reconnaître la diversité culturelle présente dans les quartiers prioritaires tout en promouvant les valeurs communes de la République.

La mise en place de ces politiques spécifiques nécessite une approche inclusive et participative, impliquant les habitants, les institutions locales et les organisations de la société civile.

Transmettre au quotidien les valeurs et les principes de la République.

→ Développer l'esprit critique et l'éducation aux médias. Permettre à chacun d'adhérer aux valeurs communes (laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination).

→ Développer des activités intergénérationnelles sur les valeurs de la République et la laïcité.

→ Permettre de réinvestir la responsabilité parentale, de réhabiliter le rôle des parents et plus largement des adultes.

Faire respecter les principes et les valeurs de la République.

→ Former les acteurs du monde éducatif, clarifier le cadre réglementaire et institutionnel, renforcer la culture commune, mutualiser et partager les pratiques.

→ Promouvoir des actions dont le principal objectif est l'Égalité et la lutte contre les discriminations sous toutes ses formes :

- Égalité fille/garçon - prévention des violences sexistes et sexuelles
- Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine et au sexe.

→ Développer des événements sur cette thématique.

Action inspirante :

Les Conseils Municipaux des Jeunes (CMJ), l'occasion pour les jeunes de s'investir dans des projets en faveur de leur commune, participer à la vie locale, être les portes-paroles des autres jeunes ou encore découvrir les instances de la démocratie locale.



2.

Favoriser l'égalité femmes hommes, la visibilité des femmes dans l'espace public et l'émancipation des femmes par la voie professionnelle



- Favoriser l'égalité femmes hommes
- Favoriser la visibilité des femmes dans l'espace public
- Favoriser l'émancipation des femmes par la voie professionnelle



Dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les femmes sont confrontées à des formes multiples et croisées d'inégalités : sociales, territoriales et sexuées.

L'accès à l'emploi est souvent plus difficile, et les femmes connaissent des situations professionnelles plus précaires.

Le moindre accès aux droits et aux services, notamment publics sont des facteurs aggravants des inégalités femmes-hommes et elles en sont en partie exclues, souvent par manque d'offres de proximité adaptées à leur situation mais aussi par méconnaissance des dispositifs existants, qu'il s'agisse de l'accès aux services d'information sur les droits, la santé, à la culture et au sport etc...

Favoriser l'égalité femmes hommes

En Eure et Loir, en 2020, la part des femmes diplômées du supérieur est plus importante que celle des hommes. L'écart est plus marqué chez les jeunes.

Entre 15 et 24 ans, 25,8 % des femmes sorties du système scolaire sont diplômées du supérieur, contre 16,4 % des hommes (respectivement 29,8 % et 21,2 % au niveau national). Inversement, la part des hommes peu ou pas diplômés (24,4 %) dépasse celle des femmes (18,4 %).

Parmi les personnes ayant un faible niveau de formation, les hommes sont plus souvent en emploi que les femmes : 62,8 % des hommes âgés de 25 à 34 ans ayant au mieux un brevet des collèges déclarent occuper un emploi au recensement de la population contre 46,1 % des femmes du même âge (respectivement 59,6 % et 38,1 % en France).

Sensibiliser, accompagner les parents dans leur fonction parentale.

→ Favoriser la maîtrise de la langue, lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme. Mobiliser les familles des QPV via des ateliers autour de la parentalité.

S'assurer d'un accès aux services de soins et de bien être de façon égale - Assurer l'accès aux droits et aux services.

→ Travailler les liens avec les services sociaux pour l'accès aux soins et son organisation logistique. Déployer les médiateurs en santé sur le territoire de Chartres métropole (accompagnement individuel aux rdv médicaux, points de téléconsultation etc...).

→ Porter à la connaissance et/ou accompagner les femmes vers des soins prénataux, le planning familial etc...en s'assurant que ces services soient accessibles aux besoins des femmes des quartiers prioritaires.

→ Développer les offres de proximité adaptées à la situation des femmes en QPV.

Lutter contre les stéréotypes de sexe dans tous les domaines, promouvoir une culture de l'égalité.

→ Mener des campagnes de sensibilisation.

Favoriser la visibilité des femmes dans l'espace public

Si la mobilité des femmes a connu des transformations au cours de ces dernières années, elles n'ont pas pour autant la même capacité que les hommes d'accéder aux opportunités et aux services qu'offre la ville et de s'intégrer à la collectivité.

En effet, l'espace public devrait être un espace partagé, un espace ouvert auquel toute personne a accès, quel que soit son sexe, son origine sociale ou géographique, son orientation affective ou sexuelle, son âge ou sa religion.

Cependant, dans la réalité, la situation est pour le moins complexe. Les expériences des femmes montrent, en effet, que le rapport à l'espace public est composé de multiples contraintes comme autant de « murs invisibles » qui affectent leur capacité à se mouvoir librement dans l'espace public.

La légitimité de la présence des femmes est souvent remise en question dans l'espace public, symboliquement et/ou physiquement. Les femmes ont par ailleurs intériorisé l'idée, en raison des rappels à l'ordre sexué dont elles font l'objet, qu'elles ne sont pas autorisées à se mouvoir librement dans l'espace public contrairement aux hommes.

Dans l'espace public, les femmes font l'objet de contraintes normatives plus fortes : horaires de sortie et lieux à éviter, codes vestimentaires et comportementaux à adopter, etc...

Aménager et occuper l'espace urbain pour réduire l'insécurité et favoriser l'accès à tous.

- Identifier et lever les freins à l'accès au sport et aux activités de loisirs.
- Organiser des événements culturels, festivals et expositions artistiques féminins sur l'espace public.
- Investir positivement les espaces publics en veillant à leur appropriation par tous et à leur régulation pour éviter les nuisances et leur accaparement.
- Mener des marches exploratoires exclusivement féminines dans les quartiers prioritaires.
- S'assurer que les renouvellements de mobilier urbain en quartier prioritaires favorisent la sécurité et la mobilité des femmes, des filles. (Éclairage public adapté).

L'émancipation des femmes par la voie professionnelle

Depuis 2019, toutes les entreprises de plus de 250 salariés et, depuis 2020, celles de plus de 50 salariés doivent calculer et publier leur index de l'égalité professionnelle. La loi Rixain impose les quotas dans les instances dirigeantes.

Dans le département, la moitié des femmes travaille dans seulement 12 filières professionnelles différentes.

Si le taux d'emploi des femmes reste élevé après le 1er et 2e enfant, il chute brutalement pour le 3e enfant alors que ce n'est pas le cas pour les hommes.

Les femmes sont toujours davantage assignées au foyer, ce qui explique en partie qu'elles sont 5,4 fois plus en temps partiel que les hommes en Eure-et-Loir.

Promouvoir l'information, la formation et l'accès à l'emploi.

- Promouvoir les possibilités de reconversion des femmes en quartiers prioritaires.
- Développer des permanences ou des points de contact avec France Travail et la Mission Locale sur des lieux de vie ou de passage (CS, MPT, autres...)
- Soutenir la création d'entreprise féminine.
- Développer le parrainage, le mentorat pour les femmes.

Identifier les freins à la mobilité et orienter vers les aides adaptées aux besoins identifiés.

- Travailler la valorisation, la confiance et l'estime de soi.
- Développer des modes de gardes innovants
- Promouvoir, accompagner des projets de crèche à vocation d'insertion professionnelle, de réseaux de garde solidaire.



Fête de Centre Social au sein du quartier de Mainvilliers

3.

Emploi, insertion et formation



- Favoriser l'accès à l'emploi et à l'insertion
- Améliorer l'accès aux stages, aux formations et à l'apprentissage
- Lever les freins à l'emploi



Si les habitants des QPV de l'agglomération chartreuse bénéficient du dynamisme économique du bassin d'emploi, un grand nombre de freins dans l'accès à l'emploi restent à lever pour une partie non négligeable d'entre eux : formation initiale, mobilité, garde d'enfant...

Faciliter l'accès à l'emploi, c'est aussi combattre les stéréotypes réciproques et permettre une connaissance plus directe et objective des entreprises et des métiers, des codes du monde du travail.

Les dispositifs phares mis en œuvre depuis plusieurs années sur l'agglomération chartreuse par l'ensemble des acteurs de l'emploi et de l'insertion doivent être consolidés et amplifiés : forum Emploi-Diversité en QPV, Match pour l'Emploi, forums métiers en tension en QPV, Du Stade vers l'Emploi, plate-forme mobilité...

Favoriser l'accès à l'emploi et à l'insertion

Les stratégies validées par les partenaires reposent sur 2 axes :

- mieux faire connaître et orienter les publics vers les nombreux dispositifs et actions existants sur l'agglomération en matière d'accès à l'emploi, à la formation et à l'insertion ;
- faciliter la création d'entreprise pour les personnes qui ont un projet ou pour qui le salariat ne semble pas être la solution adaptée.

Soutenir la création d'entreprise.

→ Identifier un référent agglomération pour la création d'entreprise, dans le but de pouvoir détecter, informer et orienter les entrepreneurs de quartier. Expérience du bus de l'entrepreneuriat de BGE, qui débute en 2024 sur toute l'agglomération Chartraine.

Promouvoir l'information, l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi.

→ Maintenir et renforcer les actions existantes, améliorer la diffusion des missions dans le cadre de la clause d'insertion.

→ Développer des permanences et des points de contacts avec France Travail et la Mission Locale sur les lieux de vie ou de passage.

→ Accompagner les publics à l'utilisation des points d'accès au numérique et former les professionnels de terrain sur les différents dispositifs d'insertion par l'emploi mobilisables.

Action inspirante :

Depuis plusieurs années sont organisés au sein des quartiers prioritaires de l'agglomération Chartraine des forums emplois diversité. L'occasion pour les entreprises de venir au plus près des habitants à la recherche d'un emploi.

Améliorer l'accès aux stages, formations et apprentissages

Pour améliorer l'accès aux stages, aux formations et à l'apprentissage dans les quartiers prioritaires, il est essentiel de

développer des partenariats locaux entre les entreprises, les établissements d'enseignement et les structures de terrain.

Les actions du Club "les entreprises s'engagent" doivent se renforcer sur l'agglomération chartraine.

Des campagnes de sensibilisations sont nécessaires pour informer les jeunes sur les avantages de ces opportunités via une communication active à différents niveaux :

- réseaux sociaux,
- témoignages inspirants de jeunes ayant réussi grâce aux stages ou à l'apprentissage
- et des programmes d'accompagnement personnalisé peuvent être mis en place, via les dispositifs de parrainage.

Favoriser la découverte des métiers

→ Déployer l'offre de stages.

Favoriser l'accès à l'apprentissage

→ Développer un réseau d'entreprises susceptibles d'accueillir des jeunes en apprentissage et alternance.

Travailler, valoriser et consolider les compétences

→ Créer un tiers lieu de compétences

Créer des passerelles Entreprises/ Habitants des quartiers prioritaires

→ Mobiliser des réseaux de parrainages et de mentorat. Mettre en œuvre le dispositif “les entreprises s’engagent pour les quartiers”.

Action inspirante :

Le parrainage élu, mis en œuvre sur la commune de Chartres depuis plusieurs années, permet d’accompagner des jeunes de moins de 26 ans qui n’ont pas réussi via l’accompagnement de droit commun à s’insérer dans la vie active.

Freins à l’emploi : mobilité, développement de mode de garde

La mobilité reste un obstacle majeur dans les quartiers prioritaires. En 2020, une plate-forme mobilité portée par la régie de quartier des 3R a été créée sur l’agglomération Chartraine pour accompagner les personnes à accéder à une autonomie de déplacement. Ce dispositif doit être consolidé et développé pour répondre à la forte demande.

Les modes de garde d’enfants, non adaptés aux horaires de travail ou difficilement accessibles, peuvent être un frein à l’emploi très présent dans les quartiers prioritaires, en particulier pour les familles monoparentales.

Il est aujourd’hui nécessaire de réfléchir à des modes de garde innovants.

Pour les personnes les plus éloignées de l’emploi, la reprise d’une activité professionnelle doit prendre en compte le manque de confiance en soi.

Des ateliers collectifs et/ou individuels d’estime et de valorisation de soi, de gestion du stress, d’accompagnement aux entretiens etc... sont à développer.

Identifier les freins à la mobilité et orienter vers les aides adaptées aux besoins identifiés.

→ Accompagner le développement de la plate-forme mobilité (permis de conduire et à l’apprentissage du vélo).

→ Développer des modes de garde innovants (promouvoir et accompagner des projets de crèches à vocation d’insertion professionnelle ou d’un réseau de garde solidaire).

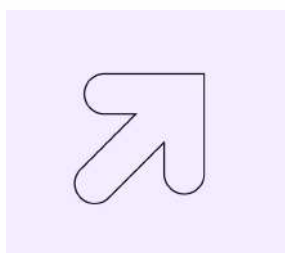
→ Travailler la valorisation, la confiance et l’estime de soi.

Action inspirante :

Mise en œuvre de la plate-forme mobilité qui permet aux personnes d’accéder à une autonomie de transport et accéder ainsi à un emploi.

4.

Éducation, parentalité, accès au sport et à la culture



- Développer et soutenir les actions autour de la parentalité
- Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire
- Accompagner l'émancipation par le sport, la culture et les loisirs



L'éducation et la culture forment le socle des conditions de l'émancipation. L'apprentissage des savoirs et des connaissances, l'ouverture à la différence nous aident à lever les obstacles au vivre ensemble.

Le sport invite au dépassement de soi et au respect de règles qui permettent de se réaliser dans une dimension à la fois personnelle et collective, car c'est aussi dans la relation aux autres que l'on se construit.

Le volet parentalité constitue un axe majeur des politiques publiques. Or, les structures familiales sont en forte mutation. La fréquence des séparations conjugales, le développement de la monoparentalité ou les recompositions familiales qui peuvent les suivre en sont l'un des aspects majeurs.

L'exercice de la parentalité devient aujourd'hui de plus en plus difficile, notamment du fait :

- des modifications des relations intergénérationnelles,
- du développement du travail à temps plein ou atypique des parents, hors du foyer familial,
- de la précarité de l'emploi,
- des difficultés de logement,
- des conflits conjugaux,

- de l'évolution des mentalités mais également des représentations,
- de l'utilisation de nouveaux modes de communication par les jeunes (accès aux réseaux sociaux, utilisation de smartphones...)

Les parents ne sont bien sûr pas seuls. Les différents services ou institutions que l'enfant fréquente (modes d'accueil du jeune enfant, école, activités de loisirs...), l'ensemble des adultes qui l'entourent (cercle familial élargi, cercle amical, professionnels de la petite enfance, de l'éducation, de l'animation, ...) contribuent eux aussi à son éducation et ont un impact sur son devenir. La prise en compte de l'éducation culturelle et sportive sur tous les temps de la vie est donc essentielle.

Toutefois les parents demeurent les premiers éducateurs de leur enfant, libres de leurs choix dès lors qu'ils respectent ses droits.

Le « soutien à la parentalité » consiste à les accompagner dans cette responsabilité première d'éducation et de soin.

Développer et soutenir les actions autour de la parentalité

Le développement des actions liées à l'éducation et à la parentalité dans les quartiers prioritaires est essentiel pour promouvoir l'inclusion, l'égalité des chances et le développement des compétences, et au final garantir la cohésion sociale. Les parents doivent être sensibilisés à l'importance de leur rôle et surtout accompagnés dans leur fonction parentale. Des dispositifs « d'aller vers » les parents les plus éloignés des institutions doivent être développés.

Dans ce domaine, les actions gagneront en efficacité si elles sont construites avec les parents (réponse adaptée aux besoins, adhésion des parents aux dispositifs).

Les acteurs de la communauté éducative devront réfléchir à l'émergence, à terme, d'un projet de Cité Éducative.

Sensibiliser, accompagner les parents dans leur fonction parentale

→ Favoriser l'émergence à terme, d'une cité éducative. Développer la cohésion inter-acteurs de l'éducation, des temps de rencontre et de réflexion de tous les acteurs éducatifs pour favoriser l'interconnaissance.

→ Proposer des sessions d'information sur les droits des parents, les services sociaux disponibles, programmes éducatifs pour les enfants et autres ressources pertinentes.

→ Favoriser la maîtrise de la langue, lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.

→ Mobiliser les familles des quartiers prioritaires via des ateliers autour de la parentalité.

Identifier les facteurs de risque de décrochage de l'exercice de la fonction parentale

→ Initier des stratégies "d'aller-vers" avec pour objectif d'identifier des parents "invisibles", éloignés des institutions.

→ Associer les parents dans les projets à destination de leurs enfants (via les activités familiales) et les laisser être force de proposition.

Action inspirante :

Atelier parentalité mis en place par le PRE de la commune de Lucé, au pied des immeubles du quartier des Béguines.

Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire

Les 3 PRE historiques de l'agglomération ont démontré leur importance dans la prise en charge des diverses difficultés des élèves

et de leurs parents. Il convient de les renforcer, d'améliorer leur coordination (harmonisation des repérages, des modes de saisines et de prise en charge) et de continuer à innover dans les actions proposées aux familles et à leurs enfants.

La lutte contre le décrochage scolaire dans les quartiers prioritaires nécessite une approche globale.

Il s'agit de créer un environnement éducatif qui comprenne et aborde les défis spécifiques rencontrés par les élèves

En mettant l'accent sur la prévention, il est essentiel d'identifier précocement les facteurs susceptibles de contribuer au décrochage. Renforcer la connexion entre l'école, la famille et la communauté est crucial pour bâtir un soutien solide.

Promouvoir un climat scolaire positif, qui valorise la diversité et encourage l'inclusion, contribue à créer un sentiment d'appartenance.

En parallèle, il est nécessaire d'explorer des approches flexibles et adaptatives qui tiennent compte des besoins individuels des élèves.

Sensibiliser l'ensemble de la communauté à l'importance de l'éducation joue un rôle central dans la prévention du décrochage, tout en favorisant une culture éducative collaborative et participative.

À ce titre, les expériences de soutien scolaire en lien avec les clubs sportifs ont démontré leur utilité et sont appelées à se développer et se professionnaliser vers des dispositifs de type CLAS.

Poursuivre et amplifier les Programmes de Réussite Éducative

→ Amplifier les relations avec les familles et les associer davantage aux parcours éducatifs, déployer des actions de préparation à l'entrée en maternelle, créer des synergies entre les 3 dispositifs PRE pour une harmonisation des pratiques.

→ Ancrer le PRE dans l'ensemble des dispositifs existants.

Appréhender et agir sur les mécanismes du refus scolaire

→ Encourager l'innovation pédagogique. Identifier et associer des professionnels "ressource" pour détecter précocement le risque de décrochage scolaire.

Développer les actions d'accompagnement à la scolarité

→ Renforcer le suivi personnalisé des élèves avec une coordination des différents dispositifs (culturel, sportif, éducatif).

→ Rendre attractif la fonction d'accompagnant dans le cadre de l'aide aux devoirs.

Accompagner l'émancipation par le sport, la culture et les loisirs

Accompagner l'émancipation des habitants des quartiers prioritaires par le sport, la culture et les loisirs revient à créer un environnement propice à leur développement global.

Ces domaines offrent des opportunités d'expression personnelle, d'apprentissage et de découverte de soi. En favorisant l'accès à des activités variées, on encourage les jeunes à explorer leurs passions, renforçant ainsi leur confiance en eux et leurs compétences sociales.

Les expériences culturelles et sportives deviennent des vecteurs d'identité et de fierté communautaire. En établissant des liens avec des mentors et des modèles inspirants, on ouvre des horizons professionnels et personnels.

Ces formes de loisirs peuvent agir comme des catalyseurs pour briser les barrières, stimuler l'imaginaire et favoriser une compréhension interculturelle.



En résumé, l'émancipation des jeunes des quartiers prioritaires par le sport, la culture et les loisirs repose sur la création d'un environnement inclusif, stimulant et inspirant, où chaque individu peut trouver les moyens de s'épanouir et de contribuer positivement à la société.

Favoriser l'implication citoyenne des jeunes.

- Développer des lieux destinés aux jeunes adultes 18/25 ans.
- Développer des projets d'implication citoyenne et valoriser les compétences et l'engagement citoyen des jeunes.
- Recenser les actions sur lesquelles les jeunes pourraient s'investir.

Promouvoir l'éducation artistique et culturelle

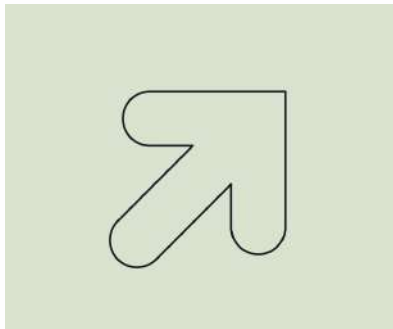
- Initier des actions en lien avec les structures culturelles du territoire.
- Favoriser l'attractivité de l'accès à la culture par tous moyens de communication.
- Identifier et lever les freins à l'accès à la culture.

Favoriser l'accès aux pratiques sportives et de loisirs

- Développer les installations sportives et de loisirs en pieds d'immeubles en associant les habitants.
- Développer davantage les actions sportives des clubs au sein des quartiers.
- Promouvoir les bienfaits du sport sur la santé et développer le mentorat sportif à l'échelle de l'agglomération

5.

Santé



- Permettre l'accès aux soins
- Promouvoir l'accès à une alimentation équilibrée et durable
- Prévenir et lutter contre toutes les formes d'addiction
- Prendre en compte la santé mentale dans les quartiers prioritaires



Action de sensibilisation et d'information sur les moyens de contraception, menée par les infirmières du Centre de Santé Polyvalents - quartier des Clos à Chartre

Au sein des QPV, les inégalités de santé sont particulièrement accrues et les besoins de santé apparaissent plus importants : on constate ainsi une prévalence importante de certaines pathologies comme l'obésité - plus de la moitié de la population est en surpoids -, le diabète (+7 points par rapport à la moyenne nationale), les maladies cardio-vasculaires (+3 points d'habitants de QPV souffrent d'hypertension artérielle), l'asthme (+6 points) ou la dépression (+4 points).

De même, dans ces quartiers seulement la moitié des habitants estiment être en "bonne" ou "très bonne" santé, contre 69 % des résidents d'autres quartiers.

La précarité reste la principale explication au non-recours aux soins dans les QPV: elle aggrave toutes les contraintes.

Les enjeux de santé sont particulièrement prégnants dans les QPV, reflétant les inégalités sociales et territoriales de santé : offre de soin déficiente, cumul de facteurs défavorables à la santé (précarité économique, suroccupation des logements, bruit, etc.), moindre accès aux facteurs de protection de la santé (emploi, loisirs, alimentation saine, cadre de vie promoteur de santé physique et mentale, etc.).

Ces facteurs contribuent à un renoncement important aux soins. Près de 40 % des habitants des QPV ont déclaré avoir renoncé à au moins un soin.

Permettre l'accès aux soins

L'agglomération Chartraine fait face à une pénurie de professionnels de santé, cela est d'autant plus vrai au sein des quartiers prioritaires.

Il est nécessaire de développer des actions de prévention, des programmes de sensibilisation, de santé préventive pour renforcer la compréhension des enjeux de santé et apporter des soins de base aux habitants.

La mise en place de services de santé mobiles peut répondre aux besoins spécifiques des habitants en situation de mobilité réduite.

Le renforcement des travailleurs de la santé communautaires et des partenariats avec des organisations locales permettrait d'adapter les services aux besoins spécifiques de ces quartiers.

Des programmes d'éducation à la santé, des transports adaptés et des initiatives de télémedecine sont également recommandés pour surmonter les obstacles géographiques et financiers.

Il est crucial d'éliminer toute discrimination dans le système de santé et de sensibiliser les professionnels aux enjeux spécifiques des quartiers prioritaires.

Enfin, des évaluations régulières des initiatives mises en place aideront à ajuster les stratégies pour maximiser leur efficacité et favoriser une amélioration durable de l'accès aux soins.

Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins.

→ Favoriser l'installation des professionnels de santé dans les quartiers prioritaires.

Accompagner la mise en œuvre du Contrat Local de Santé (CLS)

→ Favoriser l'émergence des centres de santé polyvalents sur les territoires QPV.

→ Promouvoir la santé et le cadre de vie des habitants.

→ Améliorer l'accès aux droits et aux soins pour tous. Constituer un bouquet de réponse à la perte d'autonomie et au handicap.

→ Développer une communication adaptée aux populations.

Renforcer la connaissance des dispositifs santé d'accès aux soins auprès des habitants des quartiers prioritaires et des professionnels (hors santé)

→ Organiser des événements "santé", faire intervenir des professionnels de la santé lors de manifestations.

Faire émerger un réseau de professionnels de santé pouvant intervenir ponctuellement auprès des habitants des quartiers prioritaires.

→ Faire profiter tous les jeunes d'une consultation préventive.

→ Inciter aux consultations de prévention par un professionnel de santé - paramédical notamment pour obtenir un certificat médical.

→ Inciter les professionnels (médecins) pratiquants en club au volontariat.

S'assurer d'une mobilité pour se rendre aux services de soins

→ Travailler en lien avec les services sociaux pour l'accès physique aux soins et son organisation logistique.

→ Déployer les médiateurs en santé sur le territoire de Chartres métropole.

→ Déployer un accompagnement individuel aux rendez-vous médicaux.

→ Porter à la connaissance et proposer un accompagnement par un médiateur de santé vers les points de téléconsultation dans les pharmacies des quartiers prioritaires pour répondre aux problématiques de mobilité.

Action inspirante :

Le centre de santé de la Ville de Chartres effectue des permanences une fois par mois, lors du marché au sein du quartier prioritaire des Clos pour mener des actions d'information, de sensibilisation et de prévention.

Promouvoir l'accès à une alimentation équilibrée et durable

La première étape est de sensibiliser les habitants sur les bienfaits d'une alimentation saine : ateliers éducatifs, campagnes de sensibilisation, interventions de professionnels dans les écoles et les structures de quartier (épiceries solidaires, centres sociaux, MPT).

Il convient ensuite de faciliter l'accès à des aliments nutritifs de qualité : marchés de producteurs locaux au sein des QPV, soutien aux épiceries solidaires, développement et animation des jardins partagés (jusqu'à la micro-agriculture locale).

Développer des actions sport/santé

→ Faciliter l'accès au sport pour tous. Promouvoir le sport comme une action santé.

Promouvoir l'activité physique et sportive

→ Développer les installations d'équipements sportifs en accès libre type "streetwork out" pour favoriser l'activité physique et sportive dans l'espace urbain.

Développer la micro-agriculture locale durable

→ Développer et animer les jardins partagés pédagogiques et inclusifs dans les quartiers prioritaires.

→ Développer les événements sur cette thématique.

→ Créer des temps de partage avec des produits locaux.

Améliorer la nutrition, lutter contre l'obésité infantile

Développer une pédagogie du changement des pratiques alimentaires.

→ Mettre en place des ateliers de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle auprès des habitants aux principes d'une alimentation équilibrée.

→ Développer le partenariat avec les associations, services de santé et CCAS pour proposer une alimentation saine.

→ Soutenir les épiceries solidaires et autres structures d'aide alimentaire.

Prévenir et lutter contre toutes les formes d'addiction

Les différentes formes d'addiction ont des répercussions profondes sur la santé physique et mentale des individus, ainsi

que sur leur vie sociale et professionnelle.

La première stratégie à mettre en œuvre est celle de la sensibilisation et l'information des personnes sur les risques associés aux addictions.

Le développement de partenariats entre différents professionnels du secteur est une stratégie clé pour renforcer l'efficacité des initiatives de sensibilisation, de prévention et de traitement des addictions.

Cela implique la collaboration entre travailleurs sociaux, professionnels de la santé mentale, professionnels de la santé somatique, éducateurs et autres acteurs impliqués dans la prise en charge globale des individus touchés.

Ces actions s'inscriront là aussi dans le cadre plus global du CLS et du CLSM de Chartres métropole.

Sensibiliser sur les conséquences des conduites addictives

→ Introduire la dimension de l'addictologie dans les échanges transversaux entre les professionnels.

→ Réaliser des ateliers de sensibilisation et d'information sur les conséquences des addictions notamment dans les établissements scolaires et auprès des parents.

Développer le maillage et le partenariat entre les différents professionnels et acteurs du secteur

- Porter les outils existants à la connaissance des habitants, "aller vers".
- Déployer des formations en direction des professionnels de terrain.

Renforcer les compétences psychosociales des enfants, jeunes et adultes

- Déployer les formations auprès des professionnels aux CPS (Compétence PsychoSociale) et/ou faire intervenir des professionnels dans les structures socio-éducatives.

Action inspirante :

Action de formation menée par le CICAT à destination des professionnels des Centres Sociaux, qui à leur tour initieront des projets autour de la prévention.

Prendre en compte la santé mentale dans les quartiers prioritaires

L'accroissement des interventions des professionnels de santé mentale dans les quartiers prioritaires est un défi qui va au-delà de la thématique santé, car les troubles de santé mentale non ou mal pris en charge peuvent conduire à des situations dramatiques, et renforce le sentiment d'insécurité dans les quartiers.

En parallèle, il s'agit aussi de réduire la stigmatisation des personnes souffrant de troubles mentaux.

S'appuyant sur les dispositifs existants et émergents, le partenariat doit se développer avec d'autres professionnels de l'Éducation Nationale, des services sociaux et associations locales pour contribuer à une meilleure prise en compte de la santé mentale dans tous les aspects de la vie quotidienne, comme le logement, l'emploi et l'éducation.

Accroître les interventions des professionnels et autres réseaux d'acteurs

- Repérer les troubles de la santé mentale en favorisant la coordination des professionnels sur cette thématique.
- Développer et porter à la connaissance les points d'informations, d'écoute et d'entraide permettant le repérage ou le signalement des situations par les habitants eux-mêmes.
- Déployer les permanences d'écoute psychologiques sur l'ensemble des quartiers prioritaires.
- Inviter les professionnels de la santé mentale à intervenir dans des lieux non médicalisés ou lors des temps d'échanges informels (lors de manifestations).

Développer hors institution, des actions en faveur du bien-être des habitants des quartiers prioritaires.

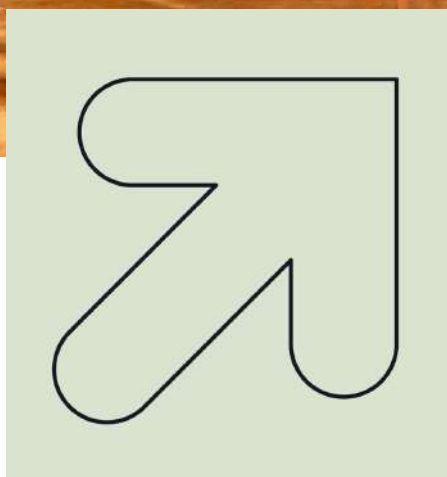
- Favoriser l'émergence d'une offre de pratiques orientée vers le bien-être.

Action inspirante :

Décision de la mise en place du CLSM (Conseil Local de Santé Mentale) par délibération en mars 2019. Stoppé durant la crise sanitaire, puis repris en 2022 avec le lancement des commissions thématiques et une signature de la convention en novembre 2023.

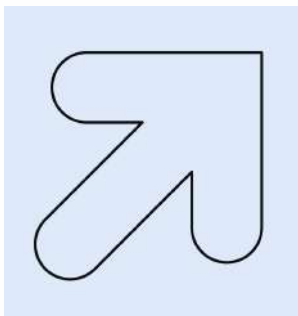


Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)



6.

Tranquillité et Sécurité Publique



- Prévenir les violences urbaines et la délinquance
- Lutter contre l'insécurité routière
- Favoriser les actions de tranquillité publique



La politique de prévention de la délinquance est une politique publique à part entière qui a pour objectif l'amélioration durable de la sécurité et de la tranquillité publique au plus proche de tous les domaines de la vie quotidienne. Elle se situe au confluent des champs éducatif, social, de l'insertion professionnelle et de la sécurité et de la justice.

La stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNPD) 2020-2024 redynamise le cadre national de cette politique publique.

Au-delà de la prévention dite «primaire» à caractère éducatif et social et s'adressant à de larges publics, complétée ces dernières années par une préoccupation «situationnelle» liée à la tranquillité publique, elle s'appuie désormais sur des approches individualisées.

Elle se traduit par des actions ciblées de prévention « secondaire », tournée vers des jeunes exposés à un premier passage à l'acte délinquant, et «tertiaire» de prévention de la récidive.

Le Secrétariat général du Comité interministériel de prévention de la délinquance, devenu Comité interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (SG-CIPDR) veille à la cohérence et à la mise en œuvre des orientations déterminées par la stratégie nationale dans le cadre d'une démarche globale et partenariale.

Si l'essentiel des actions locales relèvent du financement par le FIPDR ou du PDASR, le Contrat de Ville « Engagements Quartiers 2030 » a vocation à financer des actions complémentaires dans chacun de ces domaines.

Prévenir les violences urbaines et la délinquance

L'agglomération chartraine a connu un important épisode de rixes inter-quartiers entre 2019 et début 2023, marqué en particu-

lier par le décès de 2 jeunes de Mainvilliers et de Lucé.

Si les rixes ont quasiment disparu en 2023, l'ensemble des partenaires doivent rester vigilants au quotidien pour éviter une reprise des incidents.

Le rôle des médiateurs sociaux (adultes-relais) est primordial dans l'activité de veille, d'alerte et de médiation auprès des jeunes.

Les établissements scolaires doivent également rester mobilisés en faisant remonter les différents incidents susceptibles d'alimenter les tensions inter-quartiers. Un dispositif de médiation scolaire serait extrêmement utile dans les principaux établissements de l'agglomération (collèges et lycées) ayant été marqués par les rixes pour prévenir toute forme de violence.

Développer la médiation au bénéfice des collégiens et des lycéens.

→ Promouvoir l'action "médiation scolaire". Définir la mission des médiateurs et s'assurer de leur positionnement par rapport à celle des autres acteurs en charge de la régulation des relations entre pairs.

→ Remettre les jeunes au cœur de la médiation - création de référents médiation type "délégués".

→ Organiser le partage de la réflexion et de l'action entre les différents établissements du territoire.

Renforcer les actions dès la fin de l'école primaire et dans les collèges, pour favoriser la continuité scolaire.

→ Proposer des actions toute l'année avec un renforcement sur la période estivale.

Développer la coopération institutionnelle et le dialogue avec les jeunes.

→ Prévenir les rixes inter-quartiers.

→ Multiplier et diversifier les actions de prévention.

→ Favoriser l'interconnaissance et le dialogue pour développer la confiance entre les jeunes et les institutions Police et Justice.

Favoriser l'implication citoyenne des jeunes (cf Enjeu n°1).

Développer des lieux destinés aux 18/25 ans.

→ Développer des projets d'implication citoyenne et valoriser les compétences et l'engagement citoyen des jeunes.

→ Développer des lieux destinés aux 18/25 ans.

Diversifier les actions de prévention

→ Proposer aux jeunes des actions leur permettant de sortir de leur quartier.

→ Développer des actions de prévention artistiques, culturelles et sportives.

→ Développer des projets positifs, des actions inter-quartiers et intergénérationnelles.

→ Mettre en place un service de prévention de rue à l'échelle de l'agglomération.

Lutter contre l'insécurité routière

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique locale de sécurité routière, la préfecture d'Eure-et-Loir organise un appel à projets s'inscrivant dans le Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Le PDASR est un plan annuel décliné dans chaque département qui permet concrètement d'aider et de faciliter toutes les actions locales de prévention du risque routier.

Les projets pour lesquels une subvention est demandée devront s'inscrire dans le cadre des 4 enjeux retenus nationalement pour le Document Général d'Orientations 2023-2027 (DGO), en cours d'élaboration.

Ainsi, chaque dossier de candidature fera obligatoirement référence à au moins un des enjeux mentionnés ci-dessous :

- les deux-roues motorisés ;
- les conduites à risques : alcool, stupéfiants, vitesse, non-respect des priorités, distracteurs (notamment l'usage du téléphone) ;
- les nouveaux modes de mobilité dite « douce » : vélos (y compris à assistance électrique), engins de déplacement personnel motorisés et marche ;
- le risque routier professionnel.

Le Contrat de ville «Engagements Quartiers 2030» pourra financer des actions complémentaires à celles du PDASR, pour en amplifier l'impact.

Aménager l'espace urbain pour réduire l'insécurité routière

→ Intégrer systématiquement la sécurité routière dans le cadre des projets de renouvellement urbain (sous-commission de sécurité publique).

→ Mener des actions pédagogiques sur l'intérêt d'être titulaire d'un permis de conduire valide.

Prévenir les rodéos urbains

→ Mener des actions d'éducation aux deux roues motorisés.

Mobiliser les citoyens sur la sécurité routière

→ Organiser et soutenir des actions pédagogiques (conduites addictives, équipements, réglementation...)

→ Diffuser une culture de la sécurité routière.

→ Relayer au sein des services municipaux les appels à candidatures IDSR de la préfecture.

Action inspirante :

L'USEP 28 organise tout au long de l'année au sein des quartiers prioritaires de l'agglomération des actions de prévention et d'apprentissage à l'utilisation du vélo pour parents et enfants.

Favoriser les actions de tranquillité publique

Renforcer la coopération entre les services locaux qui assurent une présence humaine : renforcer l'implication des médiateurs sociaux en encadrant leurs rapports avec les forces de l'ordre, accompagner les actions des bailleurs sociaux en matière de tranquillité résidentielle et celles des opérateurs de transports en commun dans les réseaux et les stations d'échanges en quartiers.

Promouvoir les marches exploratoires des femmes : Des marches exploratoires associant les habitants devront être réalisées pour comprendre au mieux les dysfonctionnements propres à chaque quartier. Plus spécifiquement, il est nécessaire d'organiser des marches exploratoires des femmes, notamment là où elles se trouvent exposées à la violence. Ces marches exploratoires contribuent à «mieux lutter contre les violences faites aux femmes dans les espaces publics et à développer la participation des habitants».

Concrètement, des groupes d'habitantes passent au crible les espaces publics qu'elles fréquentent.

À l'appui d'une grille de lecture sur les critères d'aménagements, le groupe propose aux autorités publiques des mesures d'amélioration de la sécurité de l'espace public, en termes de visibilité, signalisation, animation et présence humaine et d'entretien de lieux.

Outil participatif innovant, les marches sont aussi l'occasion d'échanger avec les élus locaux et les professionnels chargés de la conception et de la mise en œuvre d'aménagements sûrs et sécurisants.

Apaiser le quotidien des habitants en renforçant la coopération entre les services qui assurent une présence humaine.

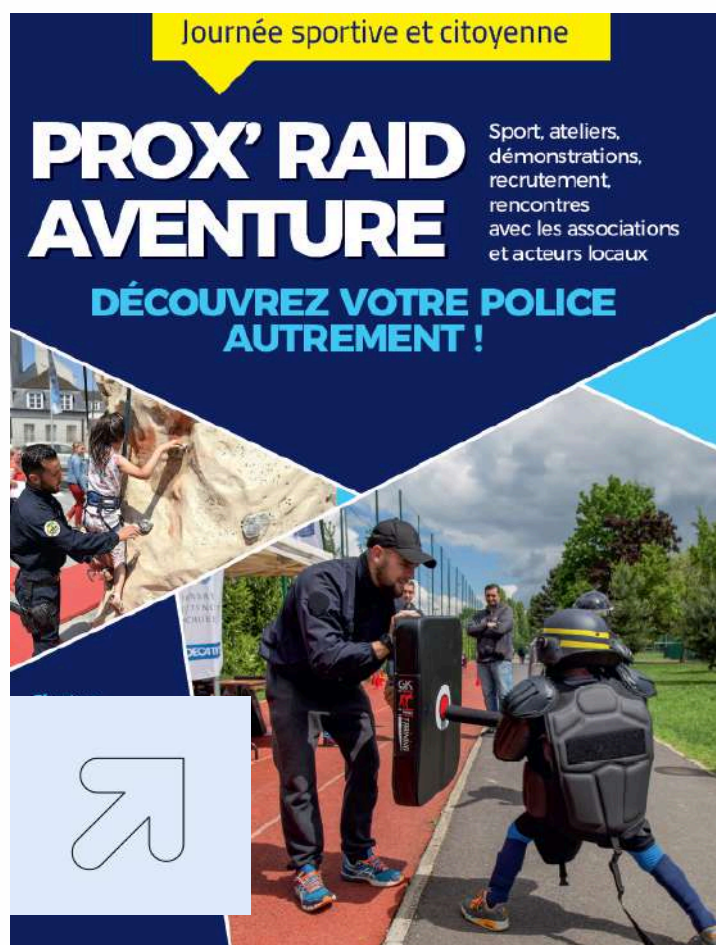
- Assurer une présence régulière dans les quartiers, dans les résidences HLM et sur l'espace public.
- Renforcer la coopération des acteurs publics.
- Intégrer l'angle tranquillité publique dans les projets de renouvellement urbain, dans les projets de résidentialisation et dans la gestion quotidienne du cadre de vie dans les quartiers.
- Investir positivement les espaces publics en veillant à leur appropriation par tous et à leur régulation pour éviter les nuisances et leur accaparement.
- Favoriser l'interconnaissance et la circulation d'informations entre partenaires.

Accompagner les victimes

- Développer l'information et optimiser la communication ainsi que la présence des partenaires en quartiers prioritaires.
- Poursuivre l'information, la formation et la coordination des professionnels.

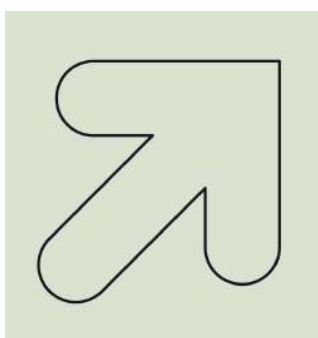
Impliquer les habitants dans les actions de tranquillité publique

- Poursuivre des temps de concertation avec les habitants, les services des Villes, de l'agglomération et les bailleurs.
- Approfondir la convention signée entre l'État et les bailleurs relative à l'expulsion des délinquants de leur logement social.
- Renforcer les Conseils Citoyens comme instance de participation citoyenne.



7.

Transition écologique



- Accompagner les opérations de renouvellement urbain ANRU et hors ANRU
- Favoriser la mobilité active
- Accompagner les habitants aux éco-gestes
- Soutenir les projets de recycleries solidaire à l'échelle de l'agglomération Chartraine



Action de sensibilisation aux mobilités douces sur chacun des quartiers prioritaire de l'agglomération Chartreuse- USEP UFOLEP 28

Si le CRTE de Chartres métropole (contrat de relance et de transition écologique) est l'un des cadres d'action privilégié

pour la territorialisation de la planification écologique, le Contrat de Ville doit également proposer des actions spécifiques au bénéfice des habitants des QPV.

Dans une approche orientée sur la cohésion des territoires, l'ANCT a proposé dans ses différents travaux la définition suivante de la transition écologique : « la transformation profonde et progressive du fonctionnement d'un territoire conduite par différents acteurs (pouvoirs publics, citoyens, associations, entreprises...) pour réduire l'empreinte des activités humaines sur l'environnement et parvenir à un développement durable.

La transition écologique vise à préserver une terre viable et habitable pour les générations présentes et futures ».

Dans le cadre de cette recherche-action, l'ANCT a défini le triptyque suivant de principes fondamentaux de la transition écologique juste :

- une transition solidaire, car adopte des logiques de justice sociale en proposant des outils pour lutter contre les inégalités écologiques dont souffrent les personnes les plus vulnérables au changement climatique ;

- une transition inclusive, car elle mobilise tous les acteurs sociaux et économiques pour permettre à chacun de participer pleinement au développement économique et social de la société.

- une transition partagée, car les mutations économiques qu'elle engendre doivent être autant d'opportunités pour les territoires les plus fragiles et leurs habitants, dans une démarche d'équité territoriale et de répartition de la valeur créée.

En ce sens, la transition écologique juste ne vise pas uniquement à corriger ou « réparer » les inégalités environnementales mais à faire de l'écologie un levier de création d'emplois et d'activités sociales et économiques « émancipatrices » et dont peuvent bénéficier les personnes les plus vulnérables.

Pour exemple, dans le champ de la mobilité, la transition écologique juste concilie la réduction des inégalités en matière d'accès aux modes de déplacement doux des personnes vulnérables, à la création d'opportunités professionnelles pour ces mêmes publics.

C'est le sens des actions qui ont été initiées lors du précédent Contrat de Ville, et que les partenaires ont choisi de développer et d'intensifier dans le cadre d'Engagements Quartiers 2030.

Accompagner les opérations de renouvellement urbain ANRU et hors ANRU

Sur les 2 quartiers couverts par une convention avec l'ANRU (Les Clos à Chartres et Tallemont-Bretagne à Mainvilliers), les Maisons du Projet assurent leur rôle d'information auprès des habitants et d'organisation de la co-construction des opérations, en lien avec les Conseils Citoyens et les autres dispositifs de concertation territoriale.

Sur les 2 autres quartiers susceptibles de faire l'objet d'une restructuration urbaine hors ANRU (Vieux Puits-Paradis-Maunoury à Lucé et La Madeleine à Chartres), les Conseils Citoyens seront associés aux différents travaux de réflexion et de mise en œuvre des opérations.

Au-delà de l'association des habitants, il est nécessaire de remettre en place une convention de Gestion Urbaine et Sociale de Proximité sur l'ensemble des QPV de l'agglomération.

Cette démarche pourrait s'inscrire dans le nouveau cadre contractuel de l'abattement TFPB (2025).

Enfin, il convient de veiller, chaque année, à ce que les actions financées dans le cadre du Contrat de ville soient en adéquation et en complémentarité avec l'avancement des opérations de renouvellement urbain.

Assurer une communication transparente avec les habitants

→ Tout au long de l'évolution du quartier, informer les habitants des avancées, des changements en cours et à venir.

Mettre en place une démarche de gestion urbaine et sociale de proximité.

→ S'inscrire dans le futur cadre national de l'abattement TFPB en 2025.

Impliquer les habitants dans le réaménagement de leur quartier.

→ Concerter de manière régulière les habitants sur les projets de transformation de leur quartier.

Action inspirante :

Dans le cadre de l'accompagnement NPNRU, la commune de Mainvilliers a recueilli les souvenirs des habitants du quartier "La Banane" avant démolition.

Cela leur a permis de réaliser un montage vidéo pour accompagner les habitants dans le renouvellement urbain, puis l'a diffusé aux habitants sur grand écran au sein du quartier.

Favoriser la mobilité active

Les modes de transport actifs (marche, vélo, rollers, skate, trottinette, etc..) sont non motorisés et minimisent l'impact sur l'environnement, sont sains et limitent souvent les autres nuisances liées aux véhicules motorisés.

Des campagnes d'informations ludiques et pédagogiques doivent informer sur les avantages de ces modes de déplacement, soulignant les bienfaits sur la santé et la diminution de la dépendance aux transports motorisés, mais également veiller à garantir la sécurité de leurs utilisateurs et des autres usagers de l'espace public.

L'organisation d'événements axés sur la marche et le vélo, tels que des balades collectives ou des ateliers de réparation de vélos, encourage la participation active.

Sensibiliser les usagers au respect des règles d'usage et de sécurité.

→ Proposer des formations à l'utilisation du vélo et la trottinette électrique. Inscrire des actions AAP PDASR (Plan Départemental d'Actions de Sécurité).

Sensibiliser aux bienfaits de la mobilité active.

→ Mener des actions de sensibilisation et information sur les bienfaits de la marche et du vélo.

→ Promouvoir l'achat de vélo seconde main accessible pour tous.

→ Inciter les habitants à utiliser des modes de déplacement doux et actif pour se rendre à l'école, au travail...

Action inspirante :

Action de sensibilisation aux mobilités douces auprès des enfants et des parents au sein des quartiers prioritaires de l'agglomération Chartraine, menée par l'association USEP - UFOLEP 28.

Accompagner les habitants aux éco-gestes

Depuis janvier 2024, le tri des biodéchets est devenu obligatoire, dicté par la loi Antigaspiillage du 10 février 2020 pour une économie circulaire et solidaire.

Les collectivités et les bailleurs vont devoir proposer et accompagner les habitats collectifs vers le tri des biodéchets en proposant des moyens de collecte de restes alimentaires, tels que des espaces de compostage, ou encore le développement des jardins partagés en pieds d'immeubles.

Compte tenu du taux de rotation dans le parc de logements sociaux des QPV, il est nécessaire de prévoir ces actions de sensibilisation de manière régulière chaque année.

Mener des campagnes régulières de sensibilisation en particulier sur les énergies, l'eau potable et le zéro déchet.

→ Harmoniser la communication de sensibilisation aux éco-gestes et les pratiques.

Proposer des ateliers éducatifs en collaboration avec des partenaires mobilisés sur l'environnement.

→ Proposer des ateliers de sensibilisation dans les écoles, les centres sociaux, les espaces publics lors d'animation.

Rendre accessible le tri de bio déchets devenu obligatoire pour les collectivités depuis janvier 2024.

→ Proposer des composteurs individuels et collectifs et des ateliers réguliers au compostage pour le rendre accessible à tous.

Favoriser le développement de jardins partagés et valoriser les jardins existants.

→ Créer du lien social, donner des conseils sur la culture du développement durable, l'utilisation du compost et la réduction des déchets alimentaires.

Action inspirante :

Depuis 3 ans, l'association Soliha propose aux habitants des quartiers prioritaires des ateliers d'informations et de sensibilisation aux éco-gestes. Adopter les bons réflexes pour économiser l'énergie et de l'argent sur ces factures.

Soutenir les projets de recyclerie solidaire à l'échelle de l'agglomération Chartraine

Il est essentiel de promouvoir la durabilité et la réduction des déchets, opter pour l'achat d'occasion, faire des dons et encourager l'économie circulaire de récupération, de valorisation et de réemploi en favorisant les partenariats locaux.

Ces lieux de recycleries permettent aux associations locales d'organiser des ateliers thématiques selon leur champ de compétences pour sensibiliser les habitants sur la réparation, l'entretien, la valorisation, tout en créant du lien social, en partageant des connaissances et des compétences autour d'un moment convivial.

Ces actions offrent également des opportunités d'apprentissage et d'emploi pour les habitants des QPV via les régies de quartiers de l'agglomération Chartraine.

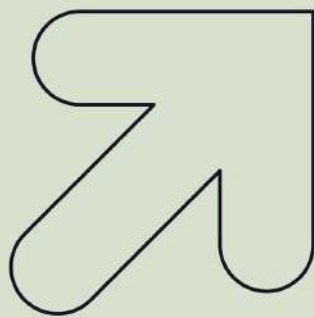
Promouvoir la récupération et le réemploi

→ Favoriser la structuration d'un réseau d'économie circulaire de récupération, de valorisation et de réemploi. Programmer des interventions de sensibilisation organisées par des professionnels et des associations.

→ Promouvoir l'engagement bénévole des habitants et favoriser les échanges de services entre citoyens.

Développer les recycleries de proximité sur l'agglomération.

→ Développer des spécialisations sur chacune des recycleries solidaires.



Conclusion des enjeux

La lutte contre la discrimination, le harcèlement et la précarité dans les quartiers prioritaires exige une approche ciblée. Cela implique une nécessité de sensibilisation et d'éducation auprès des habitants, pour reconnaître et combattre ces phénomènes.

Il est nécessaire également de s'assurer d'un accès aux ressources vitales tel que l'emploi, l'éducation et les soins de santé.

Pour cela, il est indispensable de développer des ateliers de soutien visant à promouvoir l'inclusion sociale et économique afin de briser le cycle de la précarité.

Dans une société où le numérique prend une place importante pour tous les actes de la vie quotidienne, il est nécessaire de mettre en place des programmes de formation numérique personnalisés, en partenariat avec les associations locales, pour renforcer les compétences numériques des habitants des quartiers prioritaires.

Ces programmes doivent être accessibles, flexibles et centrés sur les besoins des participants.

En parallèle, il est essentiel de développer et/ou maintenir des points d'accès publics à Internet et de garantir un accès abordable à la technologie, en tenant compte des réalités économiques des habitants des quartiers prioritaires.

De plus, des initiatives de sensibilisation et d'éducation sont nécessaires pour informer sur les droits et les services disponibles en ligne.

Ainsi, outre les 7 enjeux prioritaires, les acteurs de la Politique de la Ville devront veiller à ce que leurs actions puissent répondre aux orientations transversales suivantes :

De lutte contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement,

De lutte contre la précarité (économique, sociale, relationnelle, de logement, alimentaire...)

D'amélioration de l'accès aux droits et de lutte contre l'illectronisme

Ces dernières orientations répondent à des besoins spécifiques du territoire, exprimés par les habitants lors des concertations citoyennes.

Les Appels à Projets Politique de la Ville pour la période 2024/2030 s'attacheront à répondre d'une part à un ou plusieurs enjeux et d'autre part à une ou plusieurs orientations transversales.

Gouvernance



- Le comité de pilotage
- Le comité technique
- Les modalités d'évaluation
- La coordination du Contrat de Ville

Gouvernance

Pour optimiser les conditions de mise en œuvre et de réussite du contrat de ville "Engagements Quartiers 2030" de l'agglomération chartraine, les modalités de pilotage et de partenariat sont les suivantes :

Le comité de pilotage

Le comité de Pilotage est composé du Préfet ou de son représentant, du Président de Chartres métropole ou son représentant, des maires des villes signataires ou de leur représentant, des autres partenaires signataires du Contrat de Ville et des Conseils Citoyens.

Il assure le pilotage stratégique et la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble de la démarche. Il a pour fonction essentielle de valider les priorités, les programmations d'actions annuelles et les modalités de suivi et d'évaluation du contrat de ville. Il se réunit a minima 1 fois par an pour valider la programmation annuelle des actions et la répartition de crédits correspondante.

Le comité technique

Le comité technique réunit les représentants des membres constitutifs du Contrat de Ville : État, Communauté d'Agglomération, Villes, Conseil Départemental, Conseil Régional et CAF. Le Comité Technique peut inviter tout partenaire à participer à ses séances.

Il facilite la mise en œuvre du projet de Contrat de ville dans ses différentes dimensions opérationnelles, territoriales et thématiques et prépare les décisions du comité de pilotage. Il est chargé d'assurer la transversalité du Contrat de ville et la bonne articulation entre les volets urbains, humains et économiques.

Il suit l'avancement des projets (planification), les budgets, les délais (tableaux de bord) et il fait remonter les observations issues des réunions, ateliers thématiques, rencontres avec les partenaires et les synthétise avant transmission au comité de pilotage.

Il se réunit de manière régulière, sur un rythme défini en début d'année par ses membres. Il peut se réunir hors rencontres programmées pour répondre à des besoins spécifiques.

La coordination du Contrat de Ville

Le Contrat de ville est piloté dans le cadre de la Direction Générale Adjointe Aménagement et Développement de Chartres métropole. La coordination organise le travail et anime les instances techniques de pilotage et de suivi. Elle sollicite les expertises nécessaires et propose les outils techniques. Elle formalise les documents intermédiaires et finaux.

La coordinatrice est en relation avec les membres du comité technique et les instances de suivi thématiques identifiées.

Les modalités d'évaluation

Le Contrat de ville est un contrat global qui met en perspective et en cohérence plusieurs dispositifs. Son intérêt tient à sa capacité à mobiliser différents partenaires sur des objectifs partagés, et à optimiser les résultats de l'action publique.

À ces objectifs sont attachés des critères et des indices devant permettre de mesurer l'évolution de la situation des quartiers ou des publics, au fur et à mesure de la mise en œuvre du Contrat de Ville.

Le comité technique devra vérifier la pertinence des actions en produisant des appréciations allant au-delà des seuls indicateurs d'évaluation techniques, en repérant les personnes clefs et les actions remarquables.

Un bilan et une évaluation complète seront menés à mi-parcours (2027).

Chaque projet devra proposer des critères susceptibles de rendre compte de son impact en fonction des objectifs recherchés. Il s'agit de constater le niveau de réalisation de l'action et sa pertinence.

Pour cela :

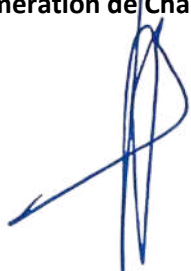
Chaque année, un bilan des actions financées (avec des critères d'évaluation déterminés lors du montage du projet et au départ de l'action) et des dispositifs associés sera dressé, discuté en comité technique et validé par le comité de pilotage.

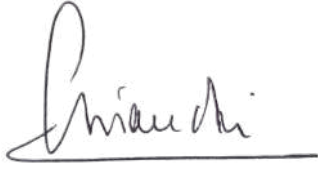
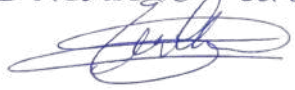
À la fin du contrat de ville, une évaluation plus globale sera menée avec l'ensemble des partenaires financeurs, en prenant en compte l'avis des opérateurs et des habitants.

Les habitants, les représentants des associations et des acteurs économiques sont associés à l'évaluation des actions menées dans le cadre de la politique de la ville, notamment au travers des « Ateliers de la Politique de la Ville ».

Signataires

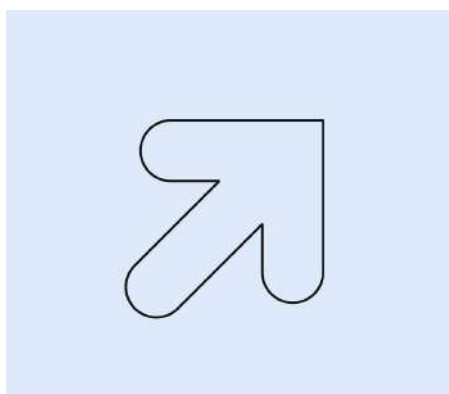
Fait à Chartres , le 2 octobre 2024

Monsieur Hervé JONATHAN Préfet d'Eure-et-Loir 	Monsieur Jean-Pierre GORGES Président de la Communauté d'agglomération de Chartres Métropole 
Madame Élisabeth FROMONT 1er Adjointe au Maire de Chartres 	Monsieur Florent GAUTHIER Maire de Lucé 
Madame Michèle BONTHOUX Maire de Mainvilliers 	Monsieur François BONNEAU Président du Conseil Régional Centre-Val de Loire 
Monsieur Christophe LE DORVEN Président du Conseil départemental d'Eure-et-Loir 	Monsieur Frédéric CHEVALLIER Procureur de la République 

Monsieur Jean-Marcellin BABIN Directeur du Service Pénitentiaire d'insertion et de probation d'Eure-et-Loir  Jean-Marcellin BABIN Directeur du Service Pénitentiaire d'insertion et de Probation d'Eure-et-Loir	Le Tribunal judiciaire de Chartres  S. Poncelet nouveau Président G. Boët Vice Président
Madame Christine EINAUDI Directrice Territoriale de la Protection de la Jeunesse Centre Orléans 	Monsieur Jean-Philippe AGRESTI Recteur de l'Académie d'Orléans-Tours <i>par délégation</i> La Directrice Académique des services de l'Education Nationale, Directrice des services départementaux de l'Education Nationale d'Eure-et-Loir  Evelyne MÈGE
Madame Clara de BORT Directrice Générale de l'ARS Centre-Val de Loire Pour le Directeur général de l'Agence régionale de santé Centre-Val de Loire, Le délégué départemental de l'Eure-et-Loir,  Denis GELEZ	Monsieur Florian DUPERRAY Directeur départemental de la CAF 28 
Madame Sophie FERRACCI Directrice Régionale de la Caisse des Dépôts et Consignations <i>P. Jean-Louis GUILLEN</i> <i>Directeur Territorial</i> 	Monsieur Fabrice GAUSSENS Directeur Territorial de FRANCE TRAVAIL  France Travail Eure-et-Loir Fabrice GAUSSENS Directeur Territorial

Monsieur Jean-Pierre GORGES Président de la Mission Locale de l'arrondissement de Chartres 	Monsieur Thierry ROUSSET Président de Phare 28- Cap Emploi ⁴⁷ 
Monsieur Bruno ROCQUAIN Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Eure-et-Loir 	Madame Aline MERIAU Présidente de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre - Val de Loire 
Monsieur Souleye DIOUF Président de 3F Centre Val de loire 	Monsieur Philippe BLETY Directeur Général d'Habitat Eurélien 
Monsieur Samuel LEMERCIER Directeur Général C'Chartres Habitat 	

ANNEXE 1



- Qu'est ce qu'un contrat de ville ?
- Quels sont les quartiers prioritaires de l'agglomération Chartraine ?
- Le contrat de ville, une animation partenariale



Qu'est ce qu'un contrat de ville ?

C'est un accord entre l'État, les collectivités locales et tous les partenaires, au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. (Les Clos, La Madeleine, Tallemont-Bretagne, Vieux Puits - Paradis - Maunoury, Bruxelles - Arcades - Béguines).

Il met en place un plan d'actions collaboratif en se fixant des objectifs concrets pour améliorer l'accès à l'emploi, à l'éducation, au logement etc... des habitants des quartiers populaires.

Chaque signataire s'engage à contribuer avec des ressources et des actions spécifiques, à transformer positivement la vie dans ces quartiers.

A leurs côtés, les 4 conseils citoyens et les maisons du projet participent à la mise en œuvre, au pilotage et à l'évaluation du contrat de ville.

Le contrat de ville 2024-2030

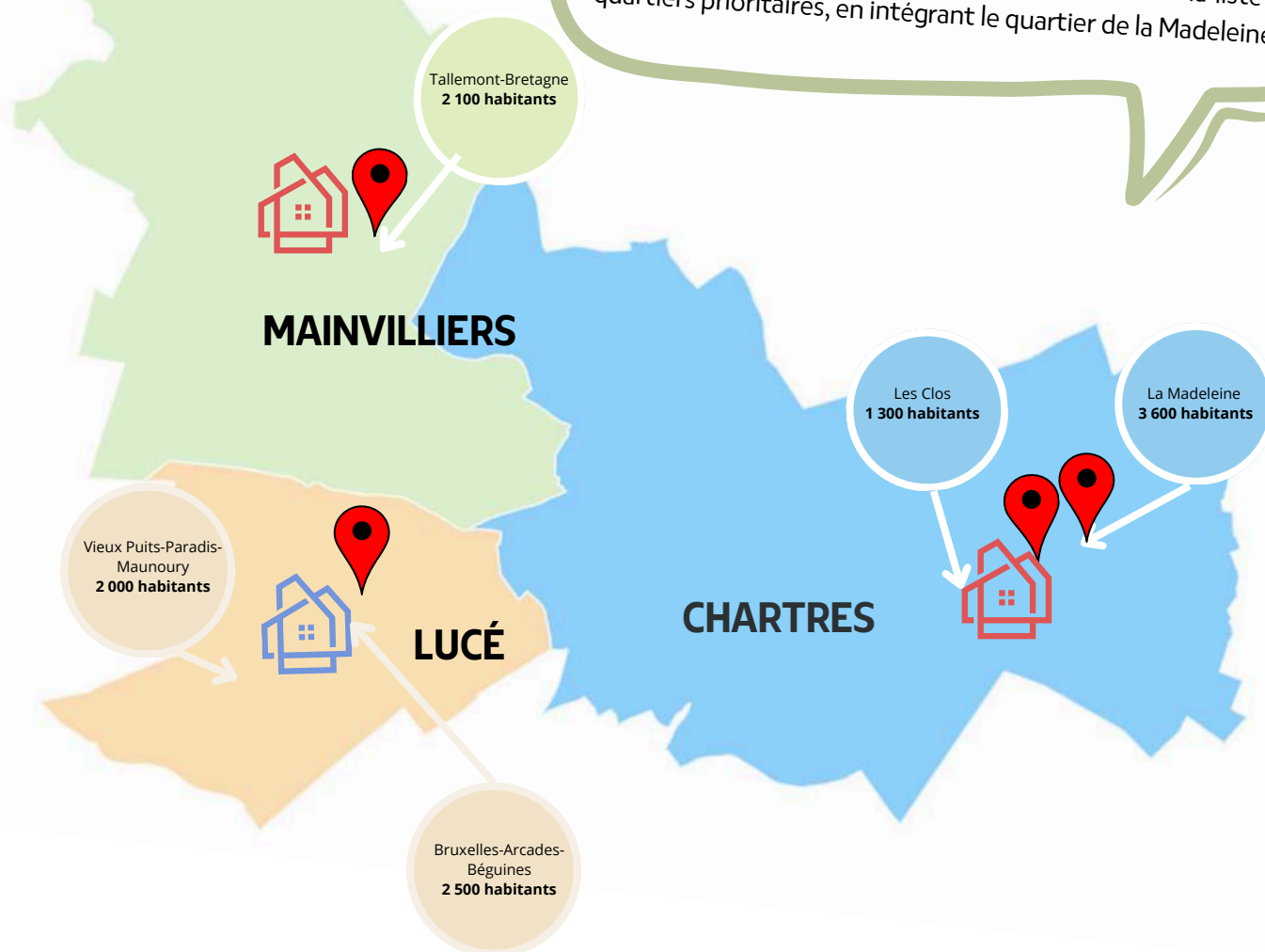
- Plus simple et évolutif
- Resserré autour de 7 enjeux priorités et déclinés en stratégies et actions à initier dans les 5 quartiers prioritaires
- Co-construit avec les partenaires signataires, les acteurs de terrain et les habitants

A VENIR :

- **Printemps 2024 : validation du document par l'ensemble des partenaires**
- **1er semestre 2024 : signature du contrat de ville**
- **Chaque année : suivi et évaluation des actions menées durant l'année lors du comité de pilotage**
- **2027 : évaluation à mi-parcours**

Quels sont les quartiers prioritaires de l'agglomération Chartreuse ?

La géographie des quartiers Politique de la Ville est définie par l'État sur le critère unique du revenu par habitant. Cela correspond à des quartiers de plus de 1 000 habitants, dont les ménages ont des ressources moyennes inférieures à 60% du revenu médian (soit 1 130 euros/mois).
Le décret 2023-1314 du 28 décembre 2023, modifie la liste des quartiers prioritaires, en intégrant le quartier de la Madeleine.



11 500

habitants...

soit 12,8 % de la population
de l'unité urbaine*

3

Communes

5

quartiers



Les 4 Conseils Citoyens



2 projets dans le cadre du renouvellement
urbain ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation
Urbaine)



1 projet hors cadre du renouvellement
urbain ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation
Urbaine)



Le Contrat de Ville, une animation partenariale

La politique de la ville est pilotée à l'échelle de l'agglomération Chartreuse et à celle de chaque commune. Elle s'appuie sur la capacité des acteurs de la politique de la ville à :

- mobiliser les politiques publiques (droit commun) pour s'assurer d'une accessibilité équivalente aux habitant(e)s des quartiers prioritaires qu'ailleurs.
- agir de manière transversale pour répondre à l'ensemble des enjeux définis sur l'agglomération Chartreuse

Une gouvernance plurielle et une animation partenariale

.....

Qui fait quoi ?

L'Etat et Chartres métropole
co-pilotent le contrat de ville

Les communes

Les villes de Chartres, Lucé et Mainvilliers participent à la construction et à la mise en œuvre du contrat de ville.

Les bailleurs sociaux

Interlocuteurs de proximité des locataires, ils agissent pour le cadre de vie, l'habitat et la tranquillité.

Les conseils citoyens

Les 4 conseils citoyens animent leur quartier, relaient la parole des habitants et interpellent les partenaires

Les associations et autres acteurs

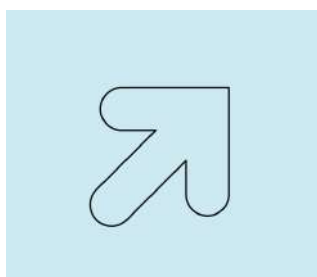
une soixante d'acteurs présents dans les quartiers prioritaires, engagés pour les habitants.

Qui sont les acteurs ressources de la politique de la ville ?

- La déléguée/Le délégué du Préfet + DDETSPP
- La/Le Chef(fe) de Projet Politique de Chartres métropole
- La référente/le référent Politique de la Ville de chaque commune
- Les associations de quartier et autres acteurs locaux
- Les Conseils Citoyens
- Les Centres Sociaux, les Maisons Pour Tous
- Les Maisons du Projet

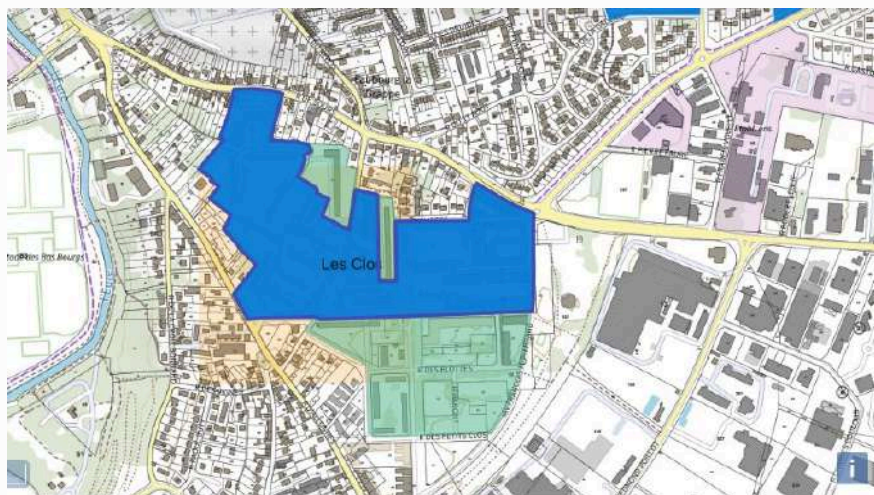
ANNEXE 2

Présentation des 5 quartiers prioritaires de l'agglomération Chartraine



- Les Clos
- La Madeleine
- Tallemont-Bretagne
- Vieux Puits - Paradis - Maunoury
- Béguines - Arcades - Bruxelles

Les Clos



Quartier historique de la ville de Chartres rassemblant plus de 1 500 logements sociaux, Beaulieu, devenu les Clos, concentrait une série d'handicaps sociaux, sécuritaires et de qualité de l'habitat. Dès 2001, des études ont été menées afin d'établir les conditions de sa transformation profonde, se manifestant notamment par l'inscription du quartier dans le renouvellement urbain avec l'ANRU (Agence nationale de la Rénovation Urbaine).

Dans le cadre du Programme National de Renouvellement Urbain, le QPV « Les Clos » a fait l'objet d'une convention de rénovation urbaine, signée le 26 janvier 2007. Le programme réalisé a permis les actions suivantes :

- 438 logements sociaux démolis ;
- L'ancien centre commercial a été démolé et des commerces et locaux d'activités ont été créés en pied d'immeubles sur le mail ;
- 466 logements sociaux reconstruits, dont 129 financés par l'ANRU sur site, et 337 logements hors site (273 sur la ville de Chartres et 64 logements sur les communes de l'agglomération) ;
- 127 logements privés reconstruits sur site ;
- 1 108 logements réhabilités et résidentialisés ;
- Création d'une voirie de désenclavement (avenue François Mitterrand), d'un parc urbain et sportif paysager, d'une salle de squash/badminton, d'un skate parc, d'une Maison Pour Tous, d'une liaison piétonne avec la zone industrielle Edmond Poillot, d'un groupe scolaire et petite enfance, d'un mail central commercial piétonnier, création de voiries de désenclavement nord-sud et restructuration des entrées de quartier et de la place centrale.

Revenu

42 %

Taux de pauvreté

Soit 2,6 fois plus élevé que sur la commune de Chartres

1 170€

Revenu médian mensuel

- 630 euros par rapport à la moyenne de la commune de Chartres

Population

40 %

Moins de 25 ans

23,1%

de familles monoparentales

43,5%

de ménages composés d'une seule personne

+ 20 %

de personnes de nationalité étrangère (par rapport à 2015)

Emploi

50,1 %

des 15-64 ans en emploi

31,9 %

de demandeurs d'emplois (9,6% de plus que sur la commune de Chartres)

25,6%

part des salariés en emploi précaire

1 100

habitants

1

Conseil Citoyen

1

bailleur C'Chartres Habitat

Une phase intermédiaire a été engagée en 2013, en accord avec les services de l'Etat, de façon à ne pas bloquer la dynamique de changement engagée sur le quartier, dans l'attente du nouveau dispositif NPNRU.

190 logements supplémentaires ont ainsi été démolis, sans financement de l'Etat ni de l'ANRU.

Le Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2020-2026 mobilise ainsi 98,5 M€ de travaux qui seront engagés pour Les Clos avec une subvention de l'ANRU de 14,5 M€ et 3,5 € de prêts bonifiés d'Action Logement. Il est ainsi prévu la création d'un équipement sportif d'excellence pour les habitants du quartier.

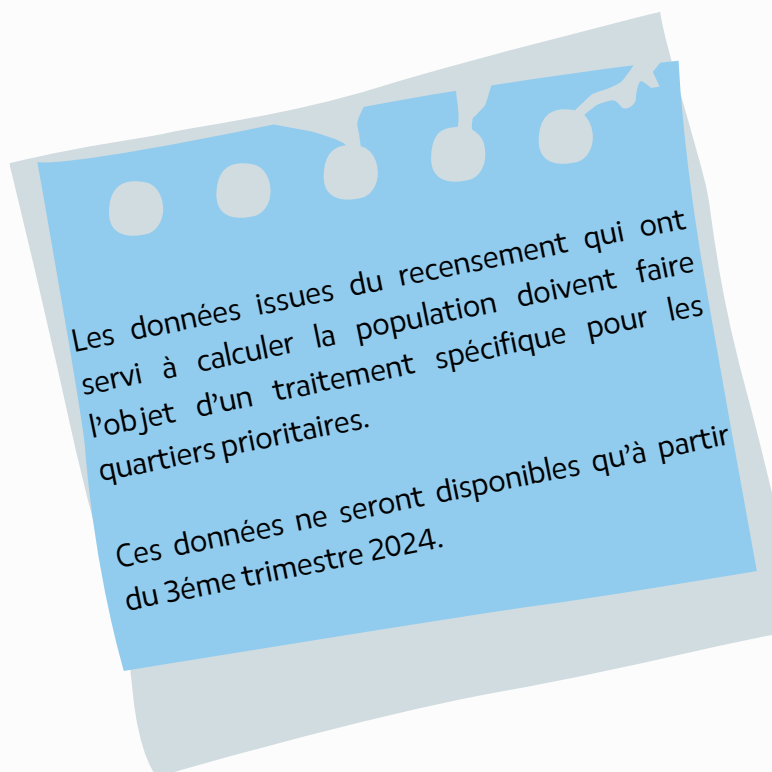
Le 19 juin 2023, un avenant à la convention NPNRU a été signé pour intégrer une nouvelle opération de démolition de 160 logements sociaux supplémentaires, portant les concours financiers pour le quartier des Clos à 24,3 M€ dont 19,8 M€ de subventions et 4,5 M€ de prêts.

Suite à l'avenant, le programme NPNRU permettra de :

- Démolir 570 logements locatifs sociaux
- Reconstituer 490 logements sociaux essentiellement hors quartier prioritaire de la politique de la ville ;
- Diversifier l'habitat afin de créer plus de 700 logements accession à la propriété et locatifs privés.

Aù-delà du NPNRU, en cours actuellement, une partie du quartier, appelée « Beaulieu 3 » doit connaître également une phase de rénovation urbaine, sans doute à partir des années 2029-2030.

La Madeleine



Les données issues du recensement qui ont servi à calculer la population doivent faire l'objet d'un traitement spécifique pour les quartiers prioritaires.

Ces données ne seront disponibles qu'à partir du 3ème trimestre 2024.

3 600

habitants

1

bailleur C'Chartres
Habitat

1

Conseil Citoyen
en création

Le quartier de La Madeleine, plus étendu que le QPV de La Madeleine couvre 150 hectares sur le Plateau Est de la commune de Chartres. De 1969 à 1972, l'Office Public Municipal a construit plus de 1 800 logements, qui offraient à cette époque un confort bien supérieur à la plupart des logements de la basse ville. La construction du quartier de La Madeleine s'étalera en fait sur une vingtaine d'années.

C'Chartres Habitat dispose aujourd'hui à La Madeleine de 1 916 logements :

- 1 864 collectifs
- 52 individuels.

Au 31 mai 2019, ce sont 227 logements qui ont été vendus à La Madeleine à des locataires occupants et non occupants, des Chartreains ou des résidents de l'agglomération.

Le quartier de la Madeleine représente un patrimoine en voie de fragilisation. Il est aujourd'hui pénalisé par une croissance du coût des charges locatives. Le prix de loyer d'environ 5€/m² est pour sa part très attractif mais est alourdi fortement par un montant de charges représentant parfois l'équivalent de 70% du montant du loyer.

La fragilisation de La Madeleine est également construite autour d'une image négative de ce secteur de la Ville de Chartres. Patrimoine dense, relativement fermé sur sa partie place Saint Louis et Mail Jean de Dunois et ayant des difficultés à accueillir les personnes de l'extérieur (problématique de stationnement sur le Mail Jean de Dunois, spécialisation des commerces, imbrication des immeubles ne facilitant pas l'ouverture sur l'extérieur).

La partie résidentialisée de la Madeleine a évolué différemment depuis 2007, du fait de sa résidentialisation et de l'ouverture à la vente de groupes d'ensembles immobiliers. Une mixité locataires/propriétaires a ainsi été créée et permis une appropriation plus dynamique par les habitants de ces lieux de résidence.

Au global, le quartier La Madeleine présente un parc de logements des années 70 obsolète, mal adapté au vieillissement de la population, et présentant des dysfonctionnements notamment en matière d'efficacité énergétique et de sécurité publique.

Cette situation a amené la collectivité, en lien avec l'Etat et les autres acteurs publics à inscrire le quartier dans un avenant à la convention Action Cœur de Ville- Opération de Revitalisation de Territoire signé le 19 décembre 2023 pour la période 2023-2026.

Sur cette période, cette démarche représente une opportunité pour intégrer le quartier de La Madeleine à la ZAC Plateau Nord Est (PNE).

Pour atteindre les objectifs de rénovation urbaine, la Ville de Chartres va faire réaliser un Plan Guide de rénovation du quartier avec le développement d'opérations de logements mixtes, d'équipements et d'espaces à partager avec la requalification de l'actuelle zone commerciale de La Madeleine.

Il s'agit en effet pour la Ville de disposer d'une stratégie d'aménagement cohérente en résonance avec le développement du PNE et en complémentarité avec la stratégie de revitalisation du cœur de ville.

Les principaux objectifs du plan guide sont les suivants :

- Réaliser un diagnostic urbain et économique du site et de son positionnement dans son environnement à différentes échelles, communale et d'agglomération ;
- Identifier les potentialités de développement et d'aménagement, en termes d'activités, de traitement paysager, urbain et architectural, et produire un carnet d'ambiance ;
- Proposer différents scénarios devant conduire à la définition d'un quartier restructuré, plus lisible et ouvert sur la ville. Des logements de qualité, plus diversifiés et performants. Un tissu urbain moins dense, végétalisé, mixte et fonctionnel.

Ce programme d'aménagement se déploiera sur 15 à 20 ans. D'ores et déjà, deux opérations emblématiques sont en cours de réalisation (Sur le Boulevard Aristide Briand et à l'angle Pichard-Sablon).

Tallemont-Bretagne



Le quartier Tallemont-Bretagne a été construit dans les années 1960-1970 pour Tallemont et 1980 pour Bretagne.

Depuis 2015, le quartier Tallemont-Bretagne bénéficie du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPNRU) et il est reconnu d'intérêt régional.

Ce programme prévoit une amélioration du cadre de vie des habitants grâce à des interventions sur le bâti (réhabilitation des logements intérieurs et extérieurs, intervention sur les équipements publics, construction, démolition de logements...) et les espaces publics.

L'ambition du projet de renouvellement urbain est de promouvoir la mixité sociale, en proposant un parc de logements diversifiés pour permettre à chacun de réaliser son parcours résidentiel en adaptant son logement à ses besoins. Cela passe par l'offre de logements adaptés aux seniors, des logements adaptés aux jeunes couples qui souhaitent louer et acquérir un logement et assez spacieux pour les familles qui s'agrandissent.

A l'occasion de la mutation du quartier Tallemont-Bretagne, la commune de Mainvilliers a souhaité inscrire le projet de renouvellement urbain dans un projet plus global. C'est toute la commune qui va se transformer, autant sur le volet de l'habitat que des équipements et des connexions entre le quartier et le cœur de ville.

Revenu

56,6 %

Taux de pauvreté

Soit 2,5 fois plus élevé que sur la commune de Mainvilliers

1 010 €

Revenu médian mensuel

- 560 euros par rapport à la moyenne de la commune de Mainvilliers

Population

41,9 % Moins de 25 ans

25,6 % de familles monoparentales

33,4 % de ménages composés d'une seule personne

+ **23,4 %** de personnes de nationalité étrangère (par rapport à 2015)

Emploi

41 % des 15-64 ans en emploi

42,4 % de demandeurs d'emplois (16,1% de plus que sur la commune de Mainvilliers)

36,7 % part des salariés en emploi précaire

2 100

habitants

1

Conseil Citoyen

2

bailleurs Habitat Eurélien - 3F Centre
Val de Loire

Plusieurs actions mises en place depuis 2015 :

- Des ateliers de concertation et visites urbaines avec les habitants depuis 2015
- La signature du protocole de préfiguration en 2017
- La signature de la convention NPNRU en 2020
- L'ouverture de la Maison des Projets en 2021
- Lancement d'un dispositif de "Plan de Sauvegarde" concernant la copropriété Tallemont
- Des études commerces, stationnement, sûreté/sécurité
- L'accompagnement par une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour les opérations d'équipements publics

Le Contrat de Ville entraîne une modification peu à peu du cadre de vie des habitants du quartier Tallemont Bretagne mais plus largement des mainvillois et des mainvilloises.

Un travail de terrain engagé par les différents partenaires : CSE Jules Verne, Reconstruire Ensemble, associations, conseil citoyen, Maison des Projets, CCAS, bailleur, favorise une certaine proximité avec les habitants qui est essentielle notamment dans le cadre du NPNRU.

Le Conseil Citoyen composé d'habitants et d'associations est relativement dynamique et propose des animations aux habitants et notamment ceux du quartier Tallemont Bretagne favorisant le lien social.

Quelques chiffres clés (issus de la revue de projets 2023) :

- 413 démolitions au total
- 299 reconstitutions de Logements Locatifs Sociaux (LLS) (ZAC de Boisville, rue du 14 juillet, ZAC des Clozeaux...)

Projets en cours et à venir :

- Démolition de la barre Résistance pour y construire un nouveau groupe scolaire de 24 classes (ouverture prévue pour la rentrée 2026)
- 382 Logements Locatifs Sociaux résidentialisés avenue de Bretagne
- 40 Logements Locatifs Sociaux réhabilités (Barre Jaurès)
- Relogement des 4 Tours en cours (depuis octobre 2022)

Tous les établissements scolaires sont classés en réseau d'éducation prioritaire. Par ailleurs, le Programme de Réussite Éducative (PRE) est un dispositif mis en place sur le territoire depuis de nombreuses années avec un travail de partenariat efficace.



Lucé

Vieux Puits-Paradis- Maunoury



Le secteur comptait 1 880 habitants en 2018, soit 12,2 % de la population lucéenne et a vu le jour dans les années 1960 au moment où la demande en logement était particulièrement forte.

Il est composé à plus de 95 % de logements sociaux avec une majorité de 3 pièces : 53,8 %. Le taux de vacance y est faible : 2,6 %.

On compte davantage de familles monoparentales : 27,9 % contre 22,9 % à l'échelle communale. Il enregistre une population jeune : 38,9 % de moins de 25 ans.

Les jeunes sont particulièrement touchés par les problématiques d'insertion professionnelle. En effet, une part importante n'est pas scolarisée et sans emploi : 38,9 %. Le quartier cumule des indicateurs de précarité.

Le taux d'emploi y est inférieur de plus de 10 points à la moyenne communale : 47,3 %. Parmi les emplois, la part des emplois à durée limitée s'élève à 27,3 %.

Les habitants sont affectés par la précarité économique avec un taux de pauvreté de 47,9 % et un taux de ménage à bas revenus de 68 %. En outre, à l'échelle de la Ville, 27 % des bénéficiaires du RSA résident sur le secteur. Enfin, il accueille 22,4 % de ménages étrangers contre 10,4 % à l'échelle communale.

Revenu

48,2 %

Taux de pauvreté
Soit 2,1 fois plus élevé que sur la commune de Lucé

1 070€

Revenu médian mensuel
- 440 euros par rapport au reste de la commune de Lucé

Population

38,9 % Moins de 25 ans

27,9 % de familles monoparentales

44,4 % de ménages composés d'une seule personne

+ 15,4 % de personnes de nationalité étrangère (par rapport à 2015)

Emploi

47,3 % des 15-64 ans en emploi

36,7 % de demandeurs d'emplois
(12,1% de plus que sur la commune de Lucé)

25,4 % part des salariés en emploi précaire

2 000

habitants

1

Conseil Citoyen

1

bailleur Habitat Eurélien

Le quartier Vieux-Puits a été construit en 1965 tandis que les deux tours de Paradis l'ont été au début des années 1970.

Il dispose d'une école maternelle et d'une école élémentaire, toutes deux classées en Réseau d'Éducation Prioritaire, d'un centre social, d'un point info familles et de quelques commerces.

Le mail commercial presque entièrement fermé donne une image dégradée du quartier. Cet espace central qui devrait être un lieu de convivialité est totalement délaissé par les habitants qui ne s'y sentent pas en sécurité.

La première opération de réhabilitation a été réalisée dans les années 1990, sans intervention sur les espaces extérieurs. En 2004, le Vieux-Puits a bénéficié d'une opération de renouvellement urbain, hors ANRU.

Deux barres, soit 160 logements ont été démolies, rue Schweitzer.

L'espace libéré a vu la construction de 2 maisons individuelles, de 20 logements collectifs et de 4 garages. Les autres bâtiments ont bénéficié d'une réhabilitation technique par bardage avec la mise en forme d'un effet de couverture.

En 2004/2005, l'ANRU a financé plusieurs opérations isolées :

- Réhabilitation des parties communes des entrées de l'immeuble situé au 81-87 rue François Foreau ;
- Remplacement des menuiseries et occultations extérieures pour 514 logements.

Dès l'été 2021, la municipalité a engagé un projet ambitieux de réaménagement du quartier avec l'objectif de diversifier les formes urbaines, de réinstaurer une mixité sociale et de favoriser un meilleur cadre de vie.

Le quartier Maunoury, quant à lui, a été construit en 1959 et réhabilité en 1993 avec la privatisation et la sécurisation des halls de ses 238 logements sur 24 entrées ainsi que le remplacement des menuiseries et occultations extérieures.

Les logements sont de qualité médiocre et certains halls et cages d'escaliers régulièrement occupés par les élèves du lycée voisin, connaissent des dégradations récurrentes.

Il est marqué par la présence de barres d'immeubles homogènes R+4/R+5 bordant des espaces centraux boisés représentant un potentiel riche avec des plantations d'arbres à hautes tiges, dénaturées par une succession de petites haies, de bosquets ainsi que d'espaces de jeux peu entretenus. Les voiries et parkings en impasse sont en état de détérioration avancée.

Proche du centre-ville, il comprend plusieurs équipements de proximité d'importance communale :

- Bureau de Police,
- Hôtel de Ville,
- Complexe sportif,
- Conservatoire de Musique et d'Art dramatique,
- Établissements scolaires,
- Centre culturel,
- Médiathèque,
- Bureau de Poste et commerces.

Enfin, le plan stratégique de patrimoine du bailleur Habitat-Eurélien validé en décembre 2017 pour la période 2017/2026 a identifié la nécessité de réaliser de lourds travaux sur ce secteur Vieux-Puits/Paradis/Maunoury.

Bruxelles-Arcades-Béguines



Le secteur comptait 2 095 habitants en 2018, soit 13,6 % de la population communale et a vu le jour dans les années 1980. Il est composé à plus de 95 % de logements sociaux avec une majorité de 3 pièces : 44,2 %. Le taux de vacance y est faible : 2,9 %.

On compte davantage de familles monoparentales qu'à l'échelle communale 24,7 %. Parmi les allocataires CAF, 9,5 % sont des familles nombreuses. Il enregistre une population jeune : 40,3 % de moins de 25 ans contre 29,7 % pour Lucé.

Tout comme sur le quartier du Vieux-Puits, les jeunes sont particulièrement touchés par les problématiques d'insertion professionnelle. En effet, une part importante n'est pas scolarisée et sans emploi : 33,2 %. Le quartier cumule des indicateurs de précarité. Le taux d'emploi des 15-64 ans y est inférieur de plus de 10 points à la moyenne communale : 48,8 % contre 60,9 %.

Les habitants sont particulièrement affectés par la précarité économique avec un taux de pauvreté de 41,9 % et un taux de ménages à bas revenus de 59,5 %. Il accueille par ailleurs, 23,8 % de ménages étrangers contre 10,4 % à l'échelle communale.

Revenu

36,6 %

Taux de pauvreté
Soit 1,8x plus élevé que sur la commune de Lucé

1 180€

Revenu médian mensuel
- 330 euros par rapport à la moyenne de la commune de Lucé

Population

40,3 % Moins de 25 ans

24,7 % de familles monoparentales

44,5 % de ménages composés d'une seule personne

+ 16,1 % de personnes de nationalité étrangère (par rapport à 2015)

Emploi

48,8 % des 15-64 ans en emploi

27,4 % de demandeurs d'emplois
(12,1% de plus que sur la commune de Lucé)

26,2 % part des salariés en emploi précaire

2 500

habitants

1

Conseil Citoyen

2

bailleurs Habitat Eurélien - SA d'HLM
Eure et Loir Habitat

Les trois quartiers sont bien dotés en termes d'équipements scolaires.

Des structures petite enfance sont présentes sur le territoire et offrent des réponses différentes selon le parcours des familles.

Néanmoins, le nombre de places ne répond pas à l'ensemble des demandes.

En revanche, ils ne sont pas couverts en équipements culturels, à l'exception du Centre Social du Clos Margis.

Hier dynamique en termes d'institutions de droit commun, le secteur connaît aujourd'hui une désertification administrative avec les départs progressifs de Pôle Emploi, de la Mission Locale, de la Trésorerie et du bailleur Habitat Eurélien.

Les 439 logements du **quartier Bruxelles** ont été entièrement réhabilités puis résidentialisés.

Bâti dans les années 1980-90, **le quartier des Béguines** se compose d'immeubles d'une hauteur moyenne de R+7 et compte 443 logements.

Situé aux abords du centre commercial Géant Casino, il est encadré par un tissu pavillonnaire.

Il souffrait d'une organisation de type grands ensembles et se caractérisait par la désuétude de ses espaces extérieurs.

C'est pourquoi le bailleur a souhaité engager une importante opération de réhabilitation qui s'est achevée en 2021.

Celle-ci a porté non seulement sur le bâti, mais également sur l'aménagement des espaces extérieurs avec leur résidentialisation et l'implantation de nouvelles aires de jeux pour enfants.

Quant au **quartier des Arcades**, construit en 1986, il a connu une réhabilitation énergétique de ses 89 logements en 2018. Un espace jeux a été installé en 2022 par la Municipalité, propriétaire d'une partie des espaces extérieurs.



ANNEXE 3

Bilan des concertations citoyennes

→ Chartres

→ Mainvilliers

→ Lucé

La Madeleine

La rencontre

Le temps de parole proposé aux habitants s'est tenu le mercredi 13 septembre après-midi entre 15 et 17 heures dans l'espace public, au parc Jacques Grand. Parmi les supports utilisés pour cette rencontre sous les barnums : un mur de paroles alimenté par des échanges libres avec les habitants ou par le biais du jeu de l'oie élaboré par "Voix Publiques" pour cette concertation ; une cartographie du quartier permettant à ses habitants de localiser leurs remarques ; ainsi qu'un questionnaire d'enquête flash accessible via un QR Code.

Le public interrogé : des adultes hommes et femmes, des personnes âgées, plusieurs groupes de jeunes adolescents (majoritairement collégiens) et enfants de 8 à 10 ans. Au total, plus d'une trentaine de personnes ont pris part à cet échange, dans une ambiance conviviale.

Les éléments recueillis thème par thème

PREVENTION / TRANQUILLITE / SECURITE

Constats et enjeux

- **Globalement, de bonnes relations de voisinage, mais celles-ci ne sont pas toujours simples** : problème d'isolation phonique des logements, des « voisins pas toujours propres » et qui entreposent des ordures ou des encombrants dans les parties communes.

Certaines personnes suggèrent que les nouvelles populations (personnes relogées provenant d'autres quartiers de la métropole) sont des populations moins respectueuses du quartier, générant des tensions entre les nouveaux et les anciens.

- **Un quartier fortement marqué par des conflits entre les différentes générations.**

Certaines personnes âgées ne se sentent pas toujours en sécurité ou les bienvenues sur certains espaces du quartier (exemple du parc J. Grand), car « beaucoup de jeunes nous insultent, y compris des enfants ! ».

D'autres évoquent plutôt des nuisances sonores provoquées par les jeunes du quartier lorsqu'ils utilisent l'espace public.

Ce que certains jeunes reconnaissent par ailleurs : « On fait souvent du bruit en pratiquant nos activités dans la rue – par exemple le foot – ou quand on se retrouve en groupe, du coup c'est vrai qu'on peut parfois les déranger ».

A contrario, quelques personnes âgées trouvent qu'il n'y a pas de problème entre les générations, et disent être reconnues et respectées par les adolescents car ils les ont vu grandir depuis leur plus tendre enfance. Tous souhaitent un apaisement des relations entre générations. Pour cela, certains pensent qu'il faudrait aménager ou mettre à disposition un lieu où les jeunes pourraient s'occuper dans le quartier, afin de se réunir, faire du sport...

• **Un climat anxigène pour certains adultes, même si a priori, les agressions restent un phénomène très rare** dans le quartier... à la différence des enfants et des adolescents qui eux se sentent plutôt en sécurité dans leur quartier.

A l'exception peut-être aussi de certains espaces déterminés (délaissés, recoins) où il n'y pas assez d'éclairage parce que les lampadaires sont défectueux ou inexistantes.

Des problématiques de trafic de drogue dans certains espaces bien identifiés du quartier.

Des dealers qui se postent au cœur des espaces publics, comme sur les bancs du parc, et qui ne s'en cachent pas, répandant ainsi la culture de la drogue auprès des jeunes au grand dam de plusieurs habitants.

Beaucoup d'habitants déplorent diverses **nuisances dans le quartier, et notamment celles sonores** : allant des « matchs de boxe sur les parkings en pleine nuit » à des rodéos urbains, ou encore des jeunes qui brûlent des caddies ou des scooters. Certaines nuisances ont lieu la nuit, et d'autres le jour, et plus particulièrement les week-ends.

Des conflits entre les jeunes et la police : des jeunes estimant que parfois certains habitants plus âgés appellent la police « sans raison valable » et sur-mobilisent les agents, cela débouche sur des « contrôles inutiles » selon eux, ce qui génère et renforce les tensions entre jeunes et policiers.

A l'inverse, certains adultes trouvent que le quartier manque de présence policière, et que les interpellations ne conduisent pas à des résultats probants sur les questions de trafic ou de sécurité.

Un grand nombre de jeunes rencontrés déplorent les rixes entre quartiers de la métropole.

Mais d'autres paradoxalement prennent cela pour un jeu qui leur donne envie d'y prendre part, comme un rituel de passage ou un héritage de pratiques qui se transmettent de génération en génération.

Des dégradations récurrentes, d'autant plus importantes sur les lieux de passage. Par exemple, les portes des résidences récemment résidentialisées sur le chemin de l'école sont régulièrement abîmées.

Enfin, un problème d'insécurité routière et de non-respect du code de la route : certaines personnes se sentent vulnérables et donc en danger sur certaines traversées du quartier.

Priorités et propositions

Trouver (ou aménager) des espaces où les jeunes pourraient se réunir, faire du sport,... (par exemple un autre équipement multisport comme le city-stade ?) Afin de réduire les conflits intergénérationnels. Une autre possibilité serait de faire en sorte d'ouvrir la maison de quartier à toutes les tranches d'âges.

Multiplier les activités pour occuper les jeunes, et notamment sportives

Combattre les incivilités

Renforcer la présence policière dans le quartier et **lutter contre le trafic de drogue.**

ÉDUCATION / FORMATION / EMPLOI

Constats et enjeux

Les enfants et adolescents rencontrés disent que les **phénomènes de harcèlement scolaire sont monnaie courante dans les écoles du quartier**.

Celui le plus répandu serait celui des adolescents de 3ème qui harcèlent ceux de 4ème. Et il semblerait que ce phénomène se rejoue presque chaque année, les nouveaux 3èmes reproduisant cela sur les nouveaux 4èmes.

Quelques enfants interrogés déclarent rencontrer des difficultés scolaires, notamment des jeunes filles (majoritairement dans les matières scientifiques).

D'après eux, **ils ne se sentent pas mis en confiance par les enseignants, et ne sont pas suffisamment accompagnés de façon individuelle**, "car les profs n'ont pas le temps".

Certains trouvent même que les professeurs ne sont pas tous compétents, ou alors qu'ils ne donnent pas envie d'accrocher à la matière. Créant ainsi un cercle vicieux : décrochage progressif vis-à-vis de certaines matières, puis difficultés jusqu'à l'échec scolaire.

Concernant le numérique, les jeunes disent être plutôt bien équipés pour faire leurs devoirs (ordinateurs dans les foyers, tablettes, smartphones...) mais l'enjeu est plutôt l'accès à un réseau Internet ou à des forfaits suffisamment puissants en termes de data (4G, réseau fibre) car ils sont parfois trop chers pour les familles, notamment lorsqu'elles sont composées de plusieurs enfants.

"Nous avons un ordinateur à la maison, mais mon grand frère est tout le temps dessus, du coup moi je n'ai pas toujours le temps de faire mes devoirs » ou encore « j'ai un smartphone depuis longtemps, mais je n'ai pas de forfait pour utiliser Internet, donc je dois chercher des réseaux wifi pour pouvoir l'utiliser".

Des adultes déplorent que **les jeunes soient "mal-éduqués" par leurs parents**. Ils constatent que beaucoup sont absents à cause de conditions de travail précaires et sur des amplitudes horaires très importantes, laissant ainsi leurs enfants dans la rue sans surveillance...

Ce qui causerait des incivilités notables dans le quartier, et une « perte du respect des anciens».

D'après les jeunes eux-mêmes, à la Madeleine, ils sont plutôt bien renseignés concernant leur orientation : « on sait où chercher, et à qui demander ». De même, il serait assez aisé de trouver du travail sur le quartier, y compris pour les stages grâce à la zone commerciale à proximité : restauration rapide dans les grandes chaînes, ménages... **Mais, certains jeunes inscrits à la mission locale, trouvent que leur accompagnement est parfois un peu faible.**

Selon leurs dires, ils ou elles ont eu accès à une liste de personnes à contacter, mais ont été ensuite livrés à eux-mêmes pour la suite de leurs démarches. Une jeune femme par exemple nous a indiqué qu'elle aimerait avoir un suivi plus renforcé dans le cadre de ses recherches.

Priorités et propositions

Diversifier les activités sportives dans les écoles lors des récréations par exemple et y compris pendant les heures de cours, et ainsi **rendre le sport plus accessible pour tous** : par exemple « proposer de la boxe lors de la récréation » (sic)...

Des enfants et adolescents disent que l'école commence trop tôt et déclarent donc avoir du mal à se lever le matin. Certains aimeraient que les horaires soient aménagés afin de commencer un peu plus tard, et ainsi d'être moins fatigués en classe.

SPORT, CULTURE, LOISIRS

Constats et enjeux

De façon générale, **les habitants rencontrés trouvent qu'il fait bon vivre à La Madeleine**.

Nombreux sont ceux qui ont cité « une bonne solidarité », entre les habitants, une ambiance "conviviale", mais aussi de bonnes dynamiques associatives, et suffisamment d'activités et d'équipements qualitatifs pour les enfants.

En revanche, ce sont **les activités destinées aux adolescents qui semblent manquer le plus dans le quartier**.

Quelques personnes rencontrées ont même signalé que des espaces destinés aux jeunes ont été enlevés (près de la MPT par exemple), sans que les habitants ne sachent trop pourquoi d'ailleurs.

Des collégiens interrogés disent apprécier "le Secteur" (nom de la maison pour tous), qui leur propose des activités variées le mercredi, et des sorties pendant les vacances scolaires.

Les associations sportives comme la MSD (Madeleine Sports et Détente, où l'on trouve plus d'une dizaine de sections et donc d'activités) sont celles les plus connues et les plus appréciées des habitants, y compris des jeunes et des enfants.

Cependant, beaucoup disent que les inscriptions sont devenues trop chères pour les familles, conduisant pour certains à un abandon – mais à regret – de ces pratiques sportives (football, boxe...). L'association fait-elle le maximum pour aller vers l'ensemble des jeunes, leur faciliter l'inscription, recruter des encadrants... ?

Pour certains adolescents, **le sport « libre » est facilement accessible, aussi bien pour les filles et les garçons**. Beaucoup citent le city-stade, ou bien le Mail J. Grand pour pouvoir pratiquer du sport (foot notamment).

Les médiathèques (du quartier comme celle du centre-ville) sont fréquentées par les jeunes, qui disposent de la carte d'abonnement. Ces derniers disent les utiliser pour aller faire leurs devoirs.

Peu de lieux de rencontres et de sorties dans le quartier, du coup c'est le supermarché (et son centre commercial) qui remplit cette fonction.

Priorités et propositions

Renforcer le lien social à travers des équipements qui permettent de se réunir, d'échanger, et de se rencontrer.

Proposer plus d'activités pour les personnes âgées (sportives comme la gymnastique, ou culturelles et sociales) qui se présentent à nous comme « les oubliées du quartier ».

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Constats et enjeux

Un quartier confronté à des problématiques de propreté (jets de déchets par terre, à côté ou hors des poubelles, canettes de bières, bouteilles en verre...), et notamment de déjections canines intempestives dans les espaces publics, alors que des zones ont été spécialement aménagées à ce sujet dans le nouveau parc.

D'aucuns estiment que la maintenance et l'entretien des espaces extérieurs sont « un peu déclinants » depuis quelque temps. Certains regrettent d'ailleurs qu'il n'y ait que des actions exceptionnelles organisées pour entretenir le quartier et sensibiliser à plus de civisme et de propreté.

Une majorité des personnes rencontrées et qui habitent le quartier trouvent qu'il s'améliore, et que **le nouveau parc est bien aménagé, donnant plus de place à la nature.**

Cependant, comme cela a été évoqué plus haut, c'est aussi un lieu qui cristallise les conflits d'usage entre générations.

Les personnes extérieures (notamment des Clos) jugent que les espaces verts ne sont pas le point fort du quartier. Elles s'y rendent uniquement pour faire leurs courses.

Quelques personnes interrogées considèrent que le quartier est plutôt bien desservi en transports en commun (via le bus qui emmène au centre-ville notamment) **ou qu'il est relativement facile de se déplacer à vélo** dans le quartier et vers le centre-ville.

Une certaine solidarité s'est même créée dans les déplacements internes au quartier entre les jeunes, développant une sorte de « vélo-stop », où parfois une personne qui dispose d'un vélo peut faire monter son camarade pour l'emmener plus vite à l'arrêt de bus. Idem avec les individus qui possèdent une trottinette électrique.

Priorités et propositions

Renforcer et développer l'usage du vélo dans le quartier, par exemple en installant des bornes de vélos en libre-service, avec une durée gratuite limitée. Proposer également des vélos pour les plus petits.

Installer des fontaines à eau potable dans les espaces publics, et notamment à proximité des équipements sportifs. Aujourd'hui, les jeunes doivent se rendre jusqu'au restaurant fast food pour aller boire de l'eau quand il fait chaud.

ALIMENTATION / SANTÉ / VIEILLESSE

Constats et enjeux

Les gens du quartier renoncent souvent à se soigner, beaucoup vivent dans le déni de leur situation sanitaire.

Un quartier non-adapté aux personnes en situation de handicap et/ou à mobilité réduite : le quartier est en pente et comporte beaucoup d'escaliers, notamment pour accéder aux commerces.

De plus, tous les immeubles ne sont pas équipés d'ascenseurs, et quand il y en a, ils ne sont pas toujours en état de marche...

Beaucoup d'enfants estiment que les cantines scolaires du quartier ne sont pas bonnes, et aimeraient qu'elles soient améliorées (souvent cité dans la « baguette magique » du jeu de l'oie).

Certains préfèrent donc rentrer chez eux le midi, « on ne va pas à la cantine car on habite à proximité du collège, et au moins, on mange du fait-maison ».

Certaines familles achètent de l'eau en bouteille plutôt que de boire de l'eau du robinet, car il semblerait que l'eau soit très calcaire et peu agréable à boire. Mais cela entraîne certains problèmes de déchets et de développement durable.

Priorités et propositions

Installer un marché dans le quartier, pour mieux manger et à des prix plus accessibles, car les prix pratiqués dans les supérettes sont parfois excessifs.

Initier une agriculture urbaine et participative : avec des fruits et légumes en libre-service mais avec des règles de partage bien claires, afin que chacun puisse se servir tout en en laissant pour les autres.

Favoriser le fait-maison, et profiter d'événements rassembleurs (comme des fêtes religieuses) pour distribuer cette « bonne » nourriture auprès du plus grand nombre.

HABITAT / LOGEMENT

Constats et enjeux

Des **logements globalement appréciés et agréables à vivre**, notamment pour les personnes relogées ici récemment (provenant des Clos à Chartres ou de Mainvilliers).

En revanche, l'entretien des **parties communes laisse à désirer** : ascenseurs en panne, déchets laissés dans les couloirs, nuisibles...

Des consignes de tri et de recyclage peu claires ou trop complexes pour les habitants, qui peuvent être verbalisés par les gardiens de C'Chartres Habitat en cas de mauvaise utilisation des poubelles : à revoir avec le bailleur.



Concertation "Engagements Quartiers 2030"

Mainvilliers

La rencontre

Le temps de parole proposé aux habitants s'est tenu le mercredi 21 juin après-midi entre 15 et 18 heures à la Maison de quartier Tallemont-Bretagne, au cours du goûter organisé par le Conseil citoyen. Parmi les supports utilisés pour cette rencontre sous les barnums prêtés par le centre social : un mur de paroles alimenté par des échanges libres avec les habitants ou par le biais du jeu de l'oie élaboré par l'agence "Voix Publiques" pour cette concertation ; une cartographie du quartier permettant à ses habitants de localiser leurs remarques ; ainsi qu'un questionnaire d'enquête flash accessible via un QR Code.

Le public interrogé : une majorité de mères de familles souvent accompagnées d'enfants, des jeunes aussi, filles et garçons à la faveur d'un tournoi de football se déroulant non loin de là dans le même temps. Au total, une bonne cinquantaine de personnes rassemblées pour cet échange, dans une ambiance festive et conviviale.

Les éléments recueillis thème par thème

PRÉVENTION / TRANQUILLITÉ / SÉCURITÉ

Constats et enjeux

Un quartier où tout le monde se connaît et où prédomine un sentiment de sécurité général : hommes et femmes, parents et enfants, le jour comme la nuit "même pour une femme seule".

En revanche, tous et toutes déplorent **une circulation routière dangereuse, principalement en raison de la vitesse des véhicules**, et se déclarent gênés par **les rodéos**, incessants le week-end aux dires des personnes âgées. Quelques personnes signalent des vols mais **une situation en voie d'amélioration**, « moins de bandits qu'avant » (sic).

Priorités et propositions

Jeunes comme adultes évoquent **des bagarres, des rixes entre jeunes pouvant prendre un tour assez violent**, ce qui doit d'après eux mobiliser l'attention des acteurs quant à la tranquillité publique dans le quartier.

ÉDUCATION / FORMATION / EMPLOI

Constats et enjeux

L'école fait l'unanimité auprès des parents comme des enfants pour les maths, les arts plastiques, mais aussi la cantine.

Plusieurs enfants disent être bien aidés par le **soutien scolaire** (aide aux devoirs à l'école ou au collège, ou bien soutien périscolaire ?)

Priorités et propositions

Comme à Lucé, plusieurs enfants disent avoir des difficultés à faire leurs devoirs sur téléphone portable, faute d'ordinateurs à la maison. Toutefois, les points numériques du CSE et de la bibliothèque, très appréciés, semblent leur apporter une solution satisfaisante.

Reste que **l'accès au numérique éducatif** constitue un enjeu pour les enfants et les adultes du quartier, qui voudraient pouvoir effectuer leurs démarches administratives en ligne.

Les adolescents et les jeunes adultes disent aussi avoir du mal à trouver des emplois saisonniers pour financer leurs loisirs ou leurs vacances : le PIJ, la Mission locale ne leur apportent guère de solutions et la Mairie, qui ne recrute que quelques candidats l'été, ne peut satisfaire toutes les demandes.

SPORT, CULTURE, LOISIRS

Constats et enjeux

Une perception très positive de l'offre culturelle et socioculturelle de la commune : médiathèque, bibliothèque, conservatoire, micro-folie, salle des fêtes, CSE, avec une programmation culturelle riche et variée et des tarifs raisonnables... Sans oublier les activités menées par les associations culturelles, qui travaillent en réseau et sont, elles aussi très appréciées.

Seule controverse, autour de l'information culturelle : certaines personnes déplorant le manque d'activités, d'autres affirmant qu'il suffit d'aller chercher l'information sur le site de la ville, dans le magazine municipal, sur la page FB de la mairie, ou en consultant les flyers à la bibliothèque.

Des activités sportives très diversifiées, portées par des clubs eux-mêmes assez nombreux : avec un complexe sportif (Bernard Maroquin) très apprécié, y compris pour ses espaces de loisirs ; tout comme le Parc des Vauroux. Enjeu signalé par deux participantes : **l'offre sportive destinée aux filles**, apparemment moins fournie que celle à destination des garçons.

Des acteurs très impliqués dans la vie sociale, parmi lesquels des associations comme le Conseil Citoyen.

Priorités et propositions

Du point de vue des enfants comme des personnes âgées, **il manque certains aménagements d'espaces publics de proximité :** jeux pour les jeunes enfants, bancs, espaces de rencontre et de repos.

De même, **les personnes âgées regrettent elles l'évolution des mentalités** (moins solidaires, disent-elles) **et celle des pratiques municipales, moins fédératrices qu'autrefois :** « avant, la fête de quartier rassemblait tout le monde, aujourd'hui les fêtes des voisins se déroulent par secteur ».

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT

CLIMATIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Constats et enjeux

Face à la réalité perceptible du changement climatique, **nombreux sont ceux qui réclament plus d'espaces verts, de parcs, d'espaces moins bitumés et de nature dans la ville, d'espaces de jardins partagés, avec « de l'ombre et des points d'eau pour se rafraîchir ».**

A propos du confort d'hiver, la question du chauffage est souvent évoquée sans qu'il soit facile de démêler les sujets de revendication : s'agit-il d'un défaut d'isolation globale des appartements perçus comme des passoires thermiques, de l'obsolescence du matériel (chaudières ou radiateurs), de la maîtrise du système échappant aux locataires, ou bien du coût final du chauffage pour ces locataires compte tenu de l'augmentation du prix de l'énergie ?

S'il est probable que plusieurs motifs entrent en ligne de compte pour les habitants s'étant exprimés, le sujet doit être pris au sérieux et traité avec attention par le bailleur concerné.

Même si plusieurs enfants qui disent en faire dans le quartier, les adultes témoignent de **conditions très défavorables à la pratique du vélo** : manque de moyens personnels pour en acheter, de locaux vélos sécurisés dans les immeubles (obligeant à les stocker sur les balcons), de pistes cyclables pour circuler en sécurité...

Enfin, s'agissant des déchets et du réemploi, il semble que la marge de progrès individuelle et collective reste très importante du fait d'un bonne volonté très variable parmi les résidents, d'un besoin de sensibilisation et d'accompagnement au tri, d'exutoires limités pour la collecte et le réemploi des encombrants et des textiles... Collectivités, bailleur et partenaires devraient pouvoir se saisir de cet enjeu dans les prochaines années.

ALIMENTATION / SANTÉ / VIEILLESSE

Constats et enjeux

Comme dans la plupart des QPV et compte tenu de l'inflation constatée depuis la crise du Covid, les personnes interrogées déploient toutes **des stratégies d'approvisionnement alimentaire en fonction des prix pratiqués** ici et là par les différentes enseignes commerciales : peu de courses dans le quartier compte tenu de ceux pratiqués à la supérette, approvisionnement massif dans les grandes surfaces extérieures au quartier (« mais il faut pour cela prendre le bus ou disposer d'une voiture »).

Mais beaucoup disent fréquenter le marché de la ville où le centre social offre un café autour d'un temps d'échanges tous les jeudis (moment très attendu et apprécié de « la pause marché »). **La question posée d'une offre locale de produits frais a suscité un certain scepticisme** (« cela peut-il intéresser les gens » ?) alors même qu'une ferme-cueillette est identifiée à Séresville pour les fruits et légumes, et que l'agglomération se trouve elle-même au milieu des champs.

Le manque de médecins représente un problème important pour les habitants du quartier en dépit de l'ouverture d'un cabinet médical rue de Boisville (« réputé « toujours complet »), au point qu'une dame a « conservé le sien à Paris » tandis que d'autres se disent prêts à « aller aux urgences de l'hôpital » en cas de besoin.

Côté pathologies, pas d'unanimité : certains témoins évoquent les addictions à l'alcool ou à la drogue, tandis que d'autres affirment ne pas en avoir entendu parler.

S'agissant de la petite enfance, les structures existantes donnent satisfaction : PMI et crèche, halte-garderie (Roule Bonhomme), café des parents et autres lieux de rencontres parents/enfants sont très appréciés. Cependant, **les structures d'accueil semblent saturées** (« il faut beaucoup anticiper pour obtenir une place ») et **il manque une MAM** (maison d'assistantes maternelles) **ou un RAM** (relais d'assistantes maternelles) dans le quartier.

HABITAT / LOGEMENT

Constats et enjeux

La rénovation urbaine du secteur Nelson Mandela suscite des sentiments mitigés : d'un côté, « le sentiment d'avoir perdu une grande famille », de l'autre l'impression que certains logements sont, par effet de contraste, obsolètes, voire « insalubres ».

Du point de vue de certains enfants et adolescents, « les halls et les escaliers, comme les ascenseurs, manquent d'entretien » et l'on trouve « des déchets dans les espaces publics parce que les gens ne les respectent pas ».

Priorités et propositions

Principale nuisance signalée dans l'habitat : **le bruit**, bruit de voisinage intérieur à l'immeuble pouvant aller jusqu'à une médiation locative entamée avec le bailleur.

Cette fiche agrège les éléments recueillis en deux temps à Mainvilliers : en juin puis en octobre, (les éléments spécifiques à cette seconde rencontre apparaissant en rouge). Les encadrés entendent mettre en exergue les principaux éléments de constats et/ou de propositions, sur lesquels il semble à nos yeux qu'une prise en compte prioritaire s'impose dans le cadre des prochains contrats de ville.

Les éléments recueillis thème par thème

PRÉVENTION / TRANQUILLITÉ / SÉCURITÉ

Constats et enjeux

Un propos cependant nuancé par certaines personnes âgées. Notamment dans les espaces publics du secteur Jules Ferry, du Clos Pichot et sur le pont de Mainvilliers, car le manque d'éclairage procure un sentiment d'insécurité. Une ancienne habitante de la commune dit l'avoir quitté pour Chartres à cause de problèmes d'insécurité, et affirme aujourd'hui se sentir mieux dans son nouveau quartier de Chartres (bien qu'elle revienne régulièrement à la Pause marché).

Zoom sur les violences urbaines de l'été 2023

Les participant.es font état d'une **atmosphère de plus en plus pesante et morose**, sans l'attribuer spécifiquement à Mainvilliers mais en l'imputant au contexte global, marqué notamment par l'assassinat du professeur d'Arras et par la résonance du conflit moyen oriental, notamment à cause des informations relayées par les médias. Certains disent même avoir le sentiment d'une société de plus en plus clivée.

De même, la **crise sanitaire du Covid semble avoir marqué une rupture forte de la sociabilité locale**, les gens ayant plus de mal depuis lors à sortir, se retrouver, se réunir spontanément.

Plus localement, les habitant.es déclarent aussi que « l'ambiance n'est plus la même depuis le départ de la police de proximité » et l'abandon de la « prévention » au profit d'une « doctrine d'intervention dans les quartiers ». Cela a favorisé l'installation d'une logique de confrontation (voire de défiance et de défi) entre les jeunes et la police, qui a sûrement contribué à alimenter les violences de juillet, selon les personnes rencontrées.

D'aucuns se disent très choqués que des très jeunes (mineurs d'environ 13-17 ans) soient à l'origine des violences que la commune a connues. Ils s'interrogent sur l'éducation donnée à ces jeunes par leurs parents (« Comment se fait-il que des mineurs soient dehors à des heures aussi tardives, aux environs de 2-3 heures du matin ? »), en viennent aussi à évoquer des parents eux-mêmes en proie à de grandes difficultés, des femmes assumant seules les charges familiales n'arrivant plus à encadrer leurs progénitures, et débordées par la situation.

Pour d'autres, la mort de Nahel n'a été un prétexte ayant mis le feu aux poudres, révélateur du « désœuvrement général des jeunes », de leurs difficultés à s'investir et à se projeter dans des actions positives.

Enfin, la plupart des participant.es déplorent que **les stigmates des émeutes perdurent dans la ville**, les abris-bus n'ayant toujours pas été réparés...

SPORT, CULTURE, LOISIRS, ANIMATION ET LIEN SOCIAL

Constats et enjeux

En ce qui concerne le vivre-ensemble, plusieurs personnes déplorent explicitement une montée des communautarismes, « chacun vivant désormais dans sa bulle ». D'autres évoquent une sorte de peur qui se serait installée, réduisant le partage, la coopération et la collaboration dans le quartier, phénomène qui se serait amplifié depuis la crise du Covid-19.

Enfin, certains s'interrogent sur la place des jeunes dans les dispositifs participatifs aujourd'hui, et aimeraient que cela évolue vers du mieux : car « il est dommage qu'ils ne soient pas là aujourd'hui, et qu'on ne puisse pas discuter de l'avenir du quartier avec eux ».

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Constats et enjeux

Face à la réalité perceptible du changement climatique, **nombreux sont ceux qui réclament plus d'espaces verts, de parcs, d'espaces moins bitumés et de nature dans la ville, d'espaces de jardins partagés, avec "de l'ombre et des points d'eau pour se rafraîchir"**, notamment dans le centre-ville, car « les beaux espaces verts (comme le Parc des Vauroux) sont parfois trop éloignées pour des personnes non motorisées ou à mobilité réduite : pourquoi ne pas mettre en place des navettes en direction des espaces naturels ? se demande-t-on autour de la table.

Globalement, les habitant.es trouvent que la commune est bien desservie par les transports en commun. Certains les utilisent pour aller faire leurs courses à Géant et il est signalé que l'ADMR peut emmener les habitant.es faire leurs courses en cas de besoin.

En revanche, la réduction de service sur la ligne 10 lors des vacances scolaires est décrite : cela pénalise les personnes dépendantes des transports en commun. Le service de transport à la demande (TAD) mis en place par la Ville de Chartres apparaît à certains comme un exemple à suivre.

HABITAT / LOGEMENT

Constat et enjeux

Du point de vue de certains enfants et adolescents, « les halls et les escaliers, comme les ascenseurs, manquent d'entretien » et l'on trouve « des déchets dans les espaces publics parce que les gens ne les respectent pas ».

D'après certains adultes, il y a bien des problèmes d'ascenseurs dans certains bâtiments. Les parties communes seraient bien entretenues par le bailleur, en revanche il s'agit plutôt d'un **problème d'incivilités et de comportement de la part de certains résidents**.

Enfin, les gardiens d'immeubles semblent très appréciés pour leur présence et leur travail.

Priorités et propositions

Principale nuisance signalée dans l'habitat : le bruit, bruit de voisinage intérieur à l'immeuble pouvant aller jusqu'à une médiation locative entamée avec le bailleur, bruit des motos et rodéos du week-end, déjà évoqués plus haut.

ALIMENTATION / SANTÉ / VIEILLESSE

Constats et enjeux

Comme dans la plupart des QPV et compte tenu de l'inflation constatée depuis la crise du Covid, les personnes interrogées déploient toutes **des stratégies d'approvisionnement alimentaire en fonction des prix pratiqués** ici et là par les différentes enseignes commerciales : peu de courses dans le quartier compte tenu de ceux pratiqués à la supérette, approvisionnement massif dans les grandes surfaces extérieures au quartier (« mais il faut pour cela prendre le bus ou disposer d'une voiture »).

Mais beaucoup disent fréquenter le marché de la ville où le centre social offre un café autour d'un temps d'échange tous les jeudis (moment très attendu et apprécié de « la pause marché »).

La question posée d'une offre locale de produits frais a suscité un certain scepticisme (« cela peut-il intéresser les gens » ?) alors même qu'une ferme-cueillette est identifiée à Séresville pour les fruits et légumes, et que l'agglomération se trouve elle-même au milieu des champs.

Des paniers bio accessibles sur critères sociaux nous sont signalés sans que l'information générale des participants soit très précise à ce sujet.

Beaucoup regrettent la présence quasi exclusive de commerces communautaires au centre-ville, ainsi que l'appauvrissement général du tissu commercial dans ce secteur : « nous n'avons plus de commerces essentiels ou du quotidien, comme des fleuristes, des coiffeurs, un guichet de banque... Heureusement que le marché lui est toujours là, même s'il reste cher »

Priorités et propositions

Côté pathologies, pas d'unanimité : certains témoins évoquent les addictions à l'alcool ou à la drogue, tandis que d'autres affirment ne pas en avoir entendu parler.

S'agissant de la petite enfance, les structures existantes donnent satisfaction « à Mainvilliers il y a tout pour les enfants ! » : PMI et crèche, halte-garderie (Roule Bonhomme), café des parents et autres lieux de rencontres parents/enfants sont très appréciés.

Cependant, **les structures d'accueil semblent saturées** (« il faut beaucoup anticiper pour obtenir une place ») et **il manque une MAM** (maison d'assistantes maternelles) **ou un RAM** (relais d'assistantes maternelles) **dans le quartier.**



Concertation citoyenne - juin 2023 quartier Tallemont-Bretagne

Concertation “Engagements Quartiers 2030”

Lucé

La rencontre

Le temps de parole proposé aux habitants s’est tenu le samedi 17 juin après-midi entre 15 et 18 heures au pied des immeubles du Quartier Bruxelles, au cours de la fête de quartier organisée par le Centre social du Clos-Margis. Parmi les supports utilisés pour cette rencontre : un mur de paroles alimenté par des échanges libres avec les habitants ou par le biais du jeu de l’oie élaboré par l’agence pour cette concertation ; une cartographie du quartier permettant à ses habitants de localiser leurs remarques ; enfin un questionnaire d’enquête-flash accessible au moyen d’un QR-code.

Le public présent : une majorité d’enfants et d’adolescents ; des parents (mères de famille pour la plupart) et en plus petit nombre, des adultes parmi lesquels des personnes âgées attirées par la fête.

Les éléments recueillis thème par thème

PRÉVENTION / TRANQUILLITÉ / SÉCURITÉ

Constats et enjeux

Un quartier avec une ambiance de village, où tout le monde se connaît, avec une grande solidarité et une bonne entraide entre les habitants, un sentiment de sécurité assez général dû à une « présence humaine permanente ».

Cela serait toutefois à relativiser quelque peu semble-t-il, car il s’exprime aussi une certaine méfiance à l’égard de certaines cages d’escalier de l’autre partie du quartier.

S’agissant des relations sociales à l’intérieur du quartier et entre les quartiers, **des perceptions assez contrastées** entre les adultes (pour qui le quartier semble assez calme et agréable) et les enfants, qui évoquent des conflits intergénérationnels à cause des jeux de ballon, des agressions entre jeunes et des tensions entre quartiers.

Les femmes ne semblent pas se sentir en insécurité mais les personnes âgées se disent gênées par les rodéos de motos et de quads le week-end dès le vendredi soir. D’une façon assez unanime, **l’insécurité routière** semble être un problème partagé : bruit, vitesse, dégradations sur les véhicules, dangerosité des déplacements cyclables...

Face à cela, le sentiment que **la police est régulièrement présente**, tourne souvent et fait son travail sans difficulté signalée.

Priorités et propositions

Le sentiment de sécurité semble moins partagé le soir ou la nuit, notamment de la part des femmes, des jeunes et des enfants, surtout au Vieux-Puits.

Les locaux poussettes et vélos des immeubles paraissent peu sécurisés aux dires de plusieurs témoins.

ÉDUCATION / FORMATION / EMPLOI

Constats et enjeux

Plusieurs enfants disent être bien aidés par le **soutien scolaire** (aide aux devoirs à l'école ou au collège, ou bien soutien périscolaire ?) et que les enseignants en primaire sont appréciés pour leur implication.

Les parents expriment leur **satisfaction vis-à-vis de la crèche de l'île aux enfants, l'école maternelle**.

Priorités et propositions

Plusieurs enfants disent avoir de grosses difficultés à faire leurs devoirs sur leur téléphone portable, faute d'ordinateurs à la maison. **L'accès au numérique éducatif** paraît donc être une priorité pour la réussite scolaire

Peu d'adultes s'expriment sur le travail : ceux qui le font évoquent **le problème des déplacements domicile / travail**, par exemple en direction de Gellainville : pas de transports en commun au-delà du cœur de la métropole, covoiturage difficile, automobile personnelle obligatoire. De même, tous les bus ne semblent pas bien desservir le quartier (le 10 par exemple), ni fonctionner en horaires décalés en direction des zones d'activité.

SPORT, CULTURE, LOISIRS

Constats et enjeux

Un constat unanime et très positif autour du fonctionnement et de la programmation des activités des deux centres sociaux Doisneau et Clos Margis pour leurs multiples activités et initiatives : yoga, couture, arts plastiques sport, FLE, ateliers nutrition, sorties collectives (moins cités mais toujours positivement, le COATEL, équipements culturels comme la médiathèque, le centre culturel).

Le sport paraît aussi accessible via l'Amicale de Lucé.

Des équipements culturels situés hors de la Ville engendrant des difficultés d'accès pour certains : par exemple, le cinéma se trouve à Chartres, etc.

Priorités et propositions

Parmi les attentes les plus fréquemment exprimées : la nécessité de **rénovier, diversifier, multiplier les aires de jeux** pour enfants et d'aménager les espaces extérieurs du quartier.

Dans un domaine voisin, sont attendus **des aménagements paysagers, des sentiers de promenade, de randonnée pédestre, l'aménagement des cours d'école**.

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT

CLIMATIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Constats et enjeux

Enfants et adultes commencent à percevoir la réalité du changement climatique en été comme en hiver, sans que leurs appartements, systèmes d'isolation et de chauffage, ni leurs espaces extérieurs y soient bien préparés

Autre **constat unanime sur la consommation / le coût de l'énergie et de l'eau**, difficiles à supporter pour un nombre croissant de familles.

Tous expriment leur satisfaction de pouvoir disposer d'espaces ouverts généreux mais **regrettent le manque d'arbres, de plantes, de véritables aménagements paysagers aux abords immédiats de leurs immeubles**.

Priorités et propositions

Le quartier étant très apprécié l'été, il serait intéressant de développer l'animation au cours de cette saison : aménagement des espaces publics pour **y assurer l'ombre et la fraîcheur, pour y favoriser davantage les jeux d'enfants et la vie sociale, y développer l'animation** dans le respect du voisinage.

Tous sont prêts à mieux gérer leurs déchets mais il convient d'organiser la chose collectivement en adaptant les locaux poubelles, **en sensibilisant les habitants au respect des espaces communs et en les acculturant au tri sélectif**, en aménageant le cas échéant les espaces extérieurs pour le compostage.

La récupération (de l'électroménager et des appareils électriques, du mobilier, des vêtements...) reste à organiser, comme la remise en état et le réemploi qui pourraient être favorisés dans le quartier.

Les transports en commun peuvent-ils être adaptés aux besoins spécifiques de certaines catégories de personnes ? Par exemple complétés par un système de transport à la demande ? Le covoiturage peut-il être organisé à une échelle de quartier ? Le prêt ou la location sociale de véhicules facilitée à l'échelle communale ? Enfin, les mobilités douces favorisées par des aménagements sécurisés pour la marche et le vélo ?

ALIMENTATION / SANTÉ / VIEILLESSE

Constats et enjeux

Le centre commercial voisin remplit une fonction essentielle dans l'approvisionnement alimentaire bien que certains déplorent l'absence d'une véritable galerie commerciale avec des boutiques plus diversifiées.

Enfants et adultes évoquent **la cherté des produits alimentaires et la difficulté de bien se nourrir**, y compris auprès des grandes enseignes.

D'autres évoquent la même difficulté par rapport aux soins et à la santé, du fait du coût et du manque de médecins généralistes à Lucé.

Priorités et propositions

En cette période d'inflation, **l'alimentation représente un enjeu majeur pour les enfants comme pour leur famille**, vis-à-vis duquel la restauration scolaire, l'aide alimentaire, un maraîchage partagé, des cours de cuisine peuvent être des leviers pour aider à se nourrir correctement.

L'accès aux soins constitue un sujet, dont la solution passe peut-être par ou une maison de santé pluridisciplinaire ou un atelier santé ville.

HABITAT / LOGEMENT

Constats et enjeux

Le quartier semble divisé en deux : une partie calme et agréable, un autre plus problématique, qui devrait concentrer l'attention conjointe du bailleur et de la Ville.

Les ascenseurs paraissent dysfonctionner ou manquer dans plusieurs immeubles, ce qui rend leur occupation problématique pour les personnes âgées ou à mobilité réduite.

Priorités et propositions

Priorité des priorités : **rétablir un dialogue productif entre le bailleur et les résidents**, entendre leurs doléances et leurs besoins en matière d'isolation et de chauffage des logements.

Accorder une importance particulière à la gestion des locaux à usage collectif qui font la qualité de la vie commune : locaux à poussettes et à vélos, locaux poubelles, **ainsi qu'aux espaces communs intérieurs et extérieurs**.

Cette fiche agrège les éléments recueillis thème par thème dans les quartiers de Bruxelles et du Vieux-Puits (dont les éléments spécifiques apparaissent en bleu). Les [+ , ++ , +++] indiquent un niveau d'approbation plus ou moins élevé exprimé par les habitants rencontrés ; tandis que les encadrés entendent mettre en exergue les principaux éléments de constats et/ou de propositions, sur lesquels il semble qu'une prise en compte prioritaire s'impose dans le cadre des prochains contrats de ville.

Les rencontres

Dans le quartier de Bruxelles, le temps de parole proposé aux habitants s'est tenu le samedi 17 juin après-midi entre 15 et 18 heures au pied des immeubles, au cours de la fête de quartier organisée par le Centre social du Clos-Margis. Parmi les supports utilisés pour cette rencontre : un mur de paroles alimenté par des échanges libres avec les habitants ou par le biais du jeu de l'oie élaboré par l'agence pour cette concertation ; une cartographie du quartier permettant à ses habitants de localiser leurs remarques ; enfin un questionnaire d'enquête-flash accessible au moyen d'un QRcode.

Le public présent : une majorité d'enfants et d'adolescents ; des parents (mères de famille pour la plupart) et en plus petit nombre, des adultes parmi lesquels des personnes âgées attirés par la fête.

Dans le quartier du Vieux-Puits, le temps de parole proposé aux habitants s'est tenu le mercredi 25 octobre après-midi entre 16 et 17h30 heures au Centre social du Vieux-Puits. Pour cette rencontre, un mur de paroles avait été prérempli à partir des éléments recueillis dans le quartier Bruxelles. Le but était d'échanger librement avec les habitants du Vieux-Puits sur ces différents sujets identifiés : soit en validant ou invalidant les propos à l'aide de gommettes vertes et rouge, soit en écrivant sur un post-it des compléments et/ou de nouveaux enjeux.

Le public présent : une quinzaine d'adultes ou de jeunes adultes venus à l'une des activités organisées par le centre social ce jour-là.

Les éléments recueillis thème par thème

PRÉVENTION / TRANQUILLITÉ / SÉCURITÉ

Un quartier où tout le monde se connaît, avec une grande **solidarité** et une bonne **entraide** entre les habitants, un sentiment de sécurité assez général... **à l'exception de certaines cages d'escaliers (++)**.

A l'intérieur du quartier et entre les quartiers, **les adultes et les jeunes parlent d'une ambiance calme et agréable, sans conflits intergénérationnels particuliers**.

Des cambriolages ces derniers mois. Une dame témoigne du cambriolage dont elle a été victime en juillet, expliquant « qu'aujourd'hui sa porte n'a toujours pas été réparée car le bailleur et l'assurance se renvoient la balle ». Depuis, elle a dit avoir été agressée et menacée et se sentant plus du tout en sécurité dans le quartier, a fait une demande de déménagement, soutenue par le procureur de la République et la Ville. Une urgence qui ne semble cependant pas partagée par le bailleur, qui « s'est contenté de la placer sur une liste d'attente ».

Les femmes ne semblent pas se sentir en insécurité mais **les personnes âgées se disent gênées par le bruit**, les rodéos de motos et de quads le week-end (+).

L'insécurité routière semble être un problème partagé : bruit, vitesse, dégradations sur les véhicules, dangerosité des déplacements cyclables... (++) ; de plus, il semble que les dos d'âne installés dans le quartier ne soient pas totalement efficaces, car les véhicules peuvent les contourner par les côtés.

S'agissant de la police et des relations avec l'institution policière, les habitants présents déplorent qu'elle soit « aux abonnés absents lorsqu'un habitant en a besoin, mais qu'elle pratique régulièrement des contrôles d'identité au faciès auprès des jeunes du quartier ».

ÉDUCATION / FORMATION / EMPLOI

Les enfants se sentent bien aidés par le **soutien scolaire** (aide aux devoirs à l'école ou au collège, ou bien soutien périscolaire ?) les enseignants de primaire sont appréciés pour leur implication.

Les parents **sont satisfaits de la crèche de l'île aux enfants, de l'école maternelle (++)**, **et des écoles de la commune de manière générale**.

L'accès au numérique éducatif paraît être une priorité pour la réussite scolaire car, faute d'ordinateurs à la maison, des enfants disent faire leurs devoirs sur leur téléphone portable (++) . Il est ainsi confirmé par les habitants du Vieux-Puits que « le matériel informatique coûte trop cher pour certaines familles ».

Certains adultes évoquent **le problème des déplacements domicile / travail** : quartiers mal desservis par le bus, surtout en horaires décalés, zones d'activités mal desservies, manque de transports en commun au-delà du cœur de la métropole, covoiturage difficile, automobile personnelle obligatoire.

Pourquoi, est-il proposé, ne pas mettre en place des navettes vers les zones d'activité, et un service de bus de nuit à l'échelle de l'agglomération ?

SPORT, CULTURE, LOISIRS

Des équipements culturels comme le cinéma se trouvent seulement à Chartres, pas très accessibles pour les habitant.es de Lucé. **Pourquoi ne pas développer « un mini-cinéma à Lucé, proposant une programmation variée adaptée à tous les âges**, avec des dessins animés pour les petits, des films d'horreur pour les ados, des comédies pour les adultes »...).

Les activités sportives sont accessibles via l'Amicale de Lucé mais il manque **des espaces sportifs diversifiés**, comme des terrains de handball ou de volley... car il faut aujourd'hui se rendre à Chartres pour cela.

Les personnes rencontrées aimeraient aussi pouvoir bénéficier de sorties culturelles plus fréquentes - théâtre, cinéma, compétitions sportives... avec des navettes pour les y emmener.

Il manque aussi selon eux une salle de sport pour les jeunes, ainsi qu'un local ou une salle de réunion accessible où ils pourraient se retrouver le soir.

Il paraît, selon l'avis quasi unanime des personnes rencontrées, nécessaire de **rénover, diversifier, multiplier les aires de jeux** pour enfants et d'**aménager les espaces extérieurs** du quartier (+++). Selon les habitants du Vieux-Puits, « **les jeux pour enfants dans le quartier sont vétustes et dangereux, pas toujours adaptés aux tout-petits** ».

De plus, les clôtures de sécurité sont percées ici et là et suscitent une certaine inquiétude parmi les parents car les enfants peuvent disparaître à tout moment de leur champ de vision.

Il est enfin proposé de **ré-aménager les cours d'école, réaliser des sentiers de promenade, de randonnée.**

ENVIRONNEMENT ET CHANGEMENT CLIMATIQUE, TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'énergie et l'eau sont trop chers pour beaucoup de familles (+++). « On ne devrait pas payer l'eau, c'est un besoin vital ! », disent certains.

Les quartiers ne manquent pas d'espaces extérieurs mais **ils manquent d'arbres, de plantes, de véritables aménagements paysagers autour des immeubles.** L'entretien des espaces verts existants laisse souvent à **désirer**, allant jusqu'à gêner le passage : besoin de plus d'élagage, d'une taille plus régulière des branchages...

On aime son quartier l'été : mais il y faudrait **plus d'ombre et de fraîcheur, davantage de jeux pour enfants, davantage d'animation et de vie sociale.**

On est prêt à mieux gérer ses déchets mais il conviendrait d'adapter les locaux poubelles, de sensibiliser les habitant.es au dépôt d'ordures et au tri, d'aménager un compostage collectif. Il est à noter que certaines personnes restent très récalcitrantes, d'autres plus ouvertes à ce sujet et qu'une action de sensibilisation/éducation au tri des déchets semble un préalable à toute évolution du système.

On devrait **organiser la récupération** de l'électroménager et des appareils électriques, du mobilier et des vêtements dans le quartier. Au Vieux-Puits, l'on nous signale cependant qu'il existe déjà un local où l'on peut déposer ces appareils, qui est plutôt bien connu des habitants.

S'agissant des déplacements, Il faudrait **compléter l'offre de transports en commun pour les personnes âgées ou à mobilité réduite** par exemple avec des navettes à la demande.

La fréquence de la ligne de bus 6 n'est pas suffisante.

Favoriser le prêt ou la location sociale de véhicules à l'échelle de la commune.

Sécuriser la marche et le vélo par des aménagements spécifiques (+++), élargir les trottoirs, notamment lorsqu'il y a aussi des places de stationnement.

Enfin, il est signalé que la mosquée n'ayant pas de parking, les fidèles stationnent n'importe où les jours de prière : serait-il donc possible de leur aménager un parking dédié à proximité ou d'imaginer une solution viable pour l'ensemble des habitants ?

HABITAT / LOGEMENT

Des balcons nous sont signalés comme dégradés.

Des ascenseurs manquent ou sont en panne dans certains immeubles, ce qui pénalise les personnes âgées ou à mobilité réduite (+++++)

Isolation ou chauffage, les appartements ne sont pas bien équipés face au changement climatique été comme hiver. **En règle générale, les logements sont mal isolés** (vent, froid).

Notamment dans la tour Paradis, à la cité de la Vallée Mithouard. Le bailleur tarde à mettre en route le chauffage alors que la température baisse dehors.

Il conviendrait de veiller aux locaux à usage collectif qui font la qualité de la vie commune : locaux à poussettes et à vélos, locaux poubelles, espaces communs intérieurs et extérieurs (+++). Trop de caves sont aujourd'hui condamnées et inaccessibles aux habitants, qui se trouvent dans l'obligation de stocker chez eux les objets dont ils n'ont pas l'usage.

Sécuriser les portes d'entrées des halls d'immeubles : certains habitants se sont faits cambrioler récemment, et ne se sentent plus en sécurité (++)

Priorité partagée de façon quasi unanime : rétablir un dialogue productif entre le bailleur et les résidents, notamment mais pas seulement quant à l'isolation ou au chauffage des logements (+).

ESPACES EXTÉRIEURS

Manque de bancs sur la commune. Les habitués du centre social aimeraient pouvoir bénéficier d'assises devant celui-ci pour pouvoir se réunir, ou simplement se mettre à l'extérieur pendant l'été, hors des horaires d'ouverture.

Pourquoi pas en mettre quelques uns sous un abri pour les jours pluvieux ou être à l'ombre l'été ?

Les jeunes adultes aimeraient avoir des agrès sportifs extérieurs dans le secteur Paradis, qui semble être moins équipé que le reste du quartier : des barres de traction par exemple, pour pouvoir s'entraîner.

Refaire le parking devant le 65, car **le revêtement est obsolète.**

ALIMENTATION / SANTÉ / VIEILLESSE

On souhaiterait **une véritable galerie commerciale avec des boutiques plus diversifiées (+++)** : sur le quartier il nous manque notamment un buraliste, une pharmacie...

Les **produits alimentaires sont de plus en plus chers, y compris auprès des grandes enseignes** (Géant, Leclerc) et beaucoup de familles ont **du mal à bien se nourrir** (+++++).

L'accès aux soins est problématique du fait du coût et du manque de médecins généralistes à Lucé : il faudrait une maison de santé pluridisciplinaire ou un atelier santé ville (+++++), ainsi qu'un kinésithérapeute.

La restauration scolaire, l'aide alimentaire, un maraîchage partagé, des cours de cuisine pourraient aider les gens à se nourrir correctement : mais les habitants rencontrés ce jour au Vieux-Puits ne sont pas vraiment intéressés et ne se sentent pas concernés par cette proposition.



ANNEXE 4

**Tableaux des enjeux
(stratégies - pistes
identifiées)**

Lexique des sigles



ENJEU 1 : Faire citoyenneté : Lutter contre le séparatisme, le communautarisme, le repli identitaire et promouvoir les valeurs de la République et la laïcité

[illegible]

ENJEU 2 : Favoriser l'égalité femmes hommes, la visibilité des femmes dans l'espace public et l'émancipation des femmes par la voie professionnelle

ENJEU	STRATEGIES	PISTES IDENTIFIÉES - ACTIONS A INITIER	EXPERIENCES INSPIRANTES
Favoriser l'égalité femmes/hommes	Sensibiliser, accompagner les parents dans leur fonction parentale	Favoriser la maîtrise de la langue, lutter contre l'illettrisme et l'illectronisme.	Actions Educatives et Familiales (AEF) proposées par la CRJA - Permettre aux parents allophones d'acquies des compétences de base en français pour accroître leur autonomie.
		Mobiliser les familles des QPV via des ateliers autour de la parentalité	Ateliers socio-linguistiques (Centres Sociaux) Actions temps d'éveil, etc... au sein des Centres Sociaux
		Travailler les liens avec les services sociaux pour l'accès aux soins et son organisation logistique	Espace L'Esprit de Famille à Mainvilliers Programmes de Réussite Educative Espace Famille - Chartres Maison des Familles OASIS Coordonnations sociales PRE - Actions d'accompagnement aux soins
	S'assurer d'un accès aux services de soins et de bien être de façon égale - Assurer l'accès aux droits et aux services	Porter à la connaissance et/ou accompagner les femmes vers des soins pré-nataux, le planning familial etc...en s'assurant que ces services soient accessibles aux besoins des femmes des quartiers prioritaires	Permanence Accès aux Soins de Santé - PASS Permanences du CIDFF, du Bercail dans les CSE et MPT de l'agglomération Chartreuse, PMT, UDAF Colloque « Mon corps, mes droits, ma santé » est organisé par Préfecture/ARS Octobre 2024
Visibilité des femmes dans l'espace public		Developper les offres de proximité adaptées à la situation des femmes en QPV	Actions de prévention et d'information du Centre Soins et de Santé Point Info Familiales CIDFF
	Lutter contre les stéréotypes de sexe dans tous les domaines, de promouvoir une culture de l'égalité	Mener des campagnes de sensibilisation	Espace ressources Handicap CIDFF UDAF CAF Association Olympio
	Prévention, des discriminations et des violences faites aux femmes (insultes sexistes, violences sexuelles, violences dans le couple, violences au travail...)		Action "Et mon corps, j'en fais quoi" - Mainvilliers France Victime (Téléphone Grand Danger, Correspondant Social Commissariat, etc...) CIDFF Réseau Départemental contre les violences sexistes, sexuelles et conjugales (DDPE) Commission de lutte contre la prostitution, le proxénétisme et la traite des êtres humains
		Identifier et lever les freins à l'accès au sport et aux activités de loisir	UFCV (UFCV 28) AKVABA rugby (découverte pratique rugby dédiée aux filles)
Emanicipation des femmes par la voie professionnelle	An élargir et occuper l'espace urbain pour réduire l'insécurité et favoriser l'accès à tous	Organiser des événements culturels, festivals et expositions artistiques féminins sur l'espace public	Les Lumières de la ville (Cré Femmes) Création d'espaces de convivialité Maintien / requalification des espaces publics Actions de médiation
		Mener des marches exploratoires exclusivement féminines dans les quartiers prioritaires	CLSP et Conseils Citoyens
	Promouvoir l'information, la formation et l'accès à l'emploi	S'assurer que les renouvellements de mobilier urbain en quartier prioritaires favorisent la sécurité et la mobilité des femmes, des filles. Eclairage public adapté	Abattement TFFB Gestion Urbaine et Sociale de Proximité
	Identifier les freins à la mobilité et orienter vers les aides adaptées aux besoins identifiés	Promouvoir les possibilités de reconversion des femmes en QPV Travail et la Mission Locale sur des lieux de vie ou de passage (CS, MPT, autres...) Soutenir la création d'entreprise féminine	France Travail BGE Feminitiatives (OMA, CCI, Etat) Club des Entrepreneures (Réseau Initiative)
			Dispositif AVTP - CAF Association Chosur de mamies Dispositif AGPT (axe financière/garde enfants) - Franca EMPLOI Coiffeur solidaire, ateliers socio-esthétiques, vestiaire solidaire - type Association
		Travailler la valorisation, la confiance et l'asisme de soi	La cravate solidaire

ENJEU 3 : Emploi, Insertion et Formation

EMPLOI, INSERTION ET FORMATION				PARTENAIRES MOBILISABLES		
ENJEUX	STRATEGIES	PISTES IDENTIFIEES - ACTIONS A INITIER	EXPERIENCES INSPIRANTES			
Favoriser l'accès à l'emploi et à l'insertion		Maintien et renforcement des actions existantes	Match pour l'emploi Du stade vers l'emploi Forum Emploi et Diversité Forum thématique emplois en tension			
		Améliorer la diffusion des missions dans le cadre de la clause insertion				
	Promouvoir l'information, l'orientation, la formation et l'accès à l'emploi	Développer des permanences ou des points de contact avec France Travail et de la Mission Locale sur les lieux de vie ou de passage (CS, MPT, autres...)				
		Accompagnement des publics à l'utilisation des points d'accès au numériques (en lien avec le Pacte local des Solidarités) - médiation physique				
		Formation des professionnels de terrain sur les différents dispositifs d'insertion par l'emploi mobilisables				
		Soutenir la création d'entreprise	Identifier un référent aggro pour la création d'entreprise Détecter, informer et orienter les entrepreneurs de quartier	Bus de l'entrepreneariat pour tous (BGE)		
		Favoriser la découverte des métiers	Déployer l'offre de stage	Plate-forme "immersion facilitée" Etat		
	Amélioration de l'accès aux stages, formation et apprentissages	Favoriser l'accès à l'apprentissage	Développer un réseau d'entreprises susceptibles d'accueillir des jeunes			
		Travailler, consolider et valoriser les compétences	Créer un tiers lieu de compétences	Dispositif EPIDE Val de Reuil Dispositif "Parainage élu"	Pole Emploi Mission Locale DEVCO (clause insertion) Régies de quartier Association Soli Bio CMA - CCI BGE CLEE Dame à la Licorne CAF	
		Créer des passerelles Entreprises/habitants des QPV	Mobilisation des réseaux de parrainage et mentorat Dispositif "Les entreprises s'engagent pour les quartiers"	Création de points de co-votage Création de garage solidaire Auto-école solidaire Développer le transport solidaire et l'accompagnement aux entretiens d'embauche Préqualification au code de la Route (Régies) Pass conduite (Mainvilliers) Favoriser la mobilité : apprentissage du vélo (Les 3R)		
Freins à l'emploi : mobilité, développement de mode de garde		Accompagnement du développement de la plate-forme mobilité				
		Accompagnement au permis de conduire				
	Identifier les freins à la mobilité et orienter vers les aides adaptées aux besoins identifiés	Encouragement à l'apprentissage et à la pratique du vélo				
		Développer des modes de gardes innovants : Promouvoir, accompagner des projets de crèche à vocation d'insertion professionnelle, d'un réseau de garde solidaire	Dispositif AVTP - CAF Association Choeur de mamies Dispositif AGPI (aide financière/garde enfnts) - France EMPLOI			
		Travailler la valorisation, la confiance et l'estime de soi	Coiffeur solidaire, ateliers socio-esthétiques, vestiaire solidaire - type Association La cravate solidaire			

Pole Emploi
Mission Locale
DEVECO (clause insertion)
Régies de quartier
Association Soli Bio
CMA - CCI
BGE
CLEE
Dame à la Licorne
CAF

ENJEU 4 : Éducation, Parentalité, Accès au sport et à la culture

EDUCATION, PARENTALITÉ, ACCÈS À LA CULTURE ET AU SPORT			EXPERIENCES INSPIRANTES	
ENJEUX	STRATEGIES	PISTES IDENTIFIÉES - ACTIONS A INITIER		
Développer et soutenir les actions autour de l'éducation et de la parentalité		Favoriser l'émergence d'une Cité Éducative : Développer la cohésion inter-acteurs de l'éducation - temps de rencontre et de réflexions de tous les acteurs éducatifs pour favoriser l'interconnaissance, encourager la coopération et assurer la continuité éducative	Projet éducatif de territoire PDET - Marvilliers et Lucé	
		Proposer des sessions d'information sur les droits des parents, les services sociaux disponibles, les programmes éducatifs pour les enfants et autres ressources pertinentes	Espaces Parentalité "l'esprit de famille" - Marvilliers Lieu Info Famille - Lucé Lieu Parents/Enfants autour de la parentalité - Lucé Lieu Parents/Enfants sur Chartres (Espace Domino, Maison DASIS, etc.)	
			Actions Educatives Familiales (AEF) proposées par la CRNA - Permettre aux parents allophones d'acquiescer des compétences de base en français pour accroître leur autonomie Orientation CSJA - Ateliers Secours Catholique - Chartres et Chartres Métropole	
	Sensibiliser, accompagner les parents dans leur fonction parentale	Favoriser la maîtrise de la langue, lutter contre l'illettrisme et l'usage de l'électronique	Ateliers socio-linguistiques - Dispositif OSE - Centres Sociaux Sensibiliser et former les parents au numérique éducatif - Ateliers Centres Sociaux, CIOIF	
		Mobiliser les familles des QPV dans des ateliers sur différents thèmes de la parentalité, (communication parent-enfant, gestion du stress, l'éducation positive etc...) - Redonner confiance aux parents dans leur capacité parentales en complémentarité avec les CTSP	Projet à compétence régionale ? Reconditionnement de matériels informatiques à destination des familles - BETAVACHINE Ateliers réalisés par la CAF - AAP Parentalité Café des parents Espaces d'échanges et de rencontres entre parents La Pause Vac - Marvilliers Droit au répit donné aux parents Accompagnement périscolaire à la fonction parentale - Maison DASIS	
Favoriser la réussite éducative et lutter contre le décrochage scolaire	Identifier les facteurs de risque de décrochage de l'exercice de la fonction parentale	Initier des stratégies "d'aller vers" avec pour objectif d'identifier des parents "invisibles" délogés des institutions Associer les parents dans les projets à destination de leurs enfants (activités familiales) et les laisser être force de proposition.	Remainences itinérantes de proximité - Lucé Adaptation des moyens de communication aux usages des familles (SMS, etc...)	
		Amplifier les relations avec les familles et les associer davantage aux parcours éducatifs	Projets menés par les différents acteurs éducatifs.	
	Poursuivre et amplifier les Programmes de Réussite Éducative	Déployer des actions de préparation à l'entrée en maternelle Créer des synergies entre les 3 dispositifs PRE - Harmonisation des pratiques Ancrer le PRE avec l'ensemble des dispositifs existants	Amplification des dispositifs d'accueil type Classe Passerelle PMI	
	Appréhender et agir sur les mécanismes du reflux scolaire	Encourager l'innovation pédagogique : Proposer des formations continues aux enseignants sur les méthodes pédagogiques inclusives Identifier et associer des professionnels "ressource" pour détecter précocement les signes de décrochage scolaire	Fête des familles - Lucé et Marvilliers Classe Défense - Collège Henriot Opération théâtre - Collège Petits Sentiers Classe Relais - Luitant Label CLE (Collège et lycée engagés) Engagement sur des thématiques particulières (ex. SMU, etc...)	
	Développer les actions d'accompagnement à la scolarité	Renforcer le suivi personnalisé des élèves - coordination avec les différents dispositifs culturels, éducatifs sportifs de prise en charge des jeunes sur les différents temps (en s'appuyant sur les directeurs d'établissement) Rendre attractif la fonction d'accompagnant dans le cadre de l'aide aux devoirs	Régulateurs scolaires EN Dispositif Ecole Ouverte - Vacances apprenantes "Le foot, c'est bien l'école c'est mieux" - CChartres Football "La boxe de la citoyenneté à l'aide au devoir pour tous" - CChartres Boxe Mettre en place le dispositif CJA5 Droit Commun : Aide aux devoirs	
Accompagner l'émancipation par le sport la culture et les loisirs	Promouvoir l'éducation artistique et culturelle	Initier des actions en lien avec les structures culturelles du territoire Favoriser l'attractivité de l'accès à la culture par tous moyens de communication Identifier et lever les freins à l'accès à la culture Développer des lieux destinés aux 18/25 ans	Action ouverture culturelle - Les 3R Parcours éducation artistique et culturels - Classe à horaires aménagées Pôle Henri IV Sport Culturel - Maison Locale Opération à l'école Micro Folies - Marvilliers... PASS Culture Imagination Life Chaque Sport Culture	
	Favoriser l'implication citoyenne des jeunes	Développer des projets d'implication citoyenne et valoriser les compétences et l'engagement citoyen des jeunes Reconner les actions sur lesquelles les jeunes pourraient s'investir	Service civique CSJA - Jeunes in mou' Mission Locale - Plateforme France Bénédict (CB) - UFOLEP Contrat d'Engagement Citoyen	
		Développer les installations sportives et de loisirs en pieds d'immeubles en associant les habitants	City Sport et fitness dans l'enceinte Stade Marocain	
	Favoriser l'accès aux pratiques sportives et de loisirs	Développer davantage les actions sportives des clubs au sein des quartiers Promouvoir les bénéfices du sport sur la santé Développer le mentorat sportif à l'échelle de l'agglomération	Sur chaque période de vacances scolaires faire venir un club différent de sport de la commune, pour présenter la discipline et promouvoir le sport Découverte de l'activité - CChartres Rugby	

ENJEU 5 : Santé

ENJEU	STRATEGIES	ENJEU 4 : SANTE BESOINS IDENTIFIES - ACTIONS A METTRE EN ŒUVRE	EXPERIENCES INSPIRANTES
	Favoriser l'émergence des Centres de Santé polyvalents sur les territoires QPV	Favoriser l'émergence des Centres de Santé polyvalents sur les territoires QPV	Centre de santé polyvalent - Chartres Pôle Santé Publique - Implanté à Dreux et déployé à Chartres Maison des Ados
	Offrir des services médicaux, vaccinations et consultations préventives	Offrir des services médicaux, vaccinations et consultations préventives	
	Accompagner la mise en œuvre du Contrat Local de Santé	<i>Promouvoir la santé et le cadre de vie des habitants</i> <i>Offrir de saines et saines alternatives</i> <i>Promouvoir l'installation et le maintien durables des professionnels de santé</i> <i>Autonomie pour tous</i> <i>Construire un bouquet de réponse à la perte d'autonomie et au handicap</i> <i>Aide aux aidants</i> <i>Information et coordination</i> <i>Développer la coordination entre les professionnels de santé</i>	Fiches actions du CLS - Chartres Métropole
Permettre l'accès aux soins	Renforcer la connaissance des dispositifs santé des professionnels (hors santé)	Organiser des événements « santé » Faire intervenir des professionnels de la santé lors de manifestations	Forum organisé à Mennivillers par la CCAS Intervention MTIDENTS pendant des petits déjeuners organisés par le PRE de Mennivillers Forum santé lors de la Semaine développement durable - Lucé / + expérience Forum CHAS COATEL et Résidence sociale
	Réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux soins auprès des habitants des QPV	Favoriser l'installation des professionnels de santé dans les QPV	Maisons de santé Fonds de co-investissement de l'ANRU pour créer 40 centres de santé Plan Santé de Conseil Départemental (inscrire l'attractivité, etc...)
	Faire émerger un réseau de professionnels de santé pouvant intervenir ponctuellement auprès des habitants des QPV	Faire profiter tous les jeunes d'une consultation préventive.	Centre de Santé de la CPAM
	S'assurer d'une mobilité pour se rendre aux services de soins	Intégrer aux consultations de prévention par un professionnel de santé - paramédical notamment pour obtenir un certificat médical. Intégrer les professionnels médicaux, infirmiers, en collaboration avec le médecin.	
		Travailler en lien avec les services sociaux pour l'accès physique aux soins et son organisation logistique	ALDES Orléans
		Déployer les médiateurs en santé sur le territoire de Chartres Métropole	Permanence Accès aux Soins de Santé - PASS CCAS de Chartres à destination des seniors Service d'Aide à Domicile du CCAS de Chartres
		Déployer un accompagnement individuel aux rendez-vous médicaux	
		Porter à la connaissance et proposer un accompagnement par un médiateur de santé vers les points de téléconsultation dans les pharmacies des quartiers prioritaires pour résoudre aux problématiques de mobilité	Relais SOLIRO Jardins partagés Projet "Jeu dans les assiettes : bien dans les baskets" - CCChartres Football Action "Jardin pédagogique" - Les 3R Ateliers Cuisine - Soléro Projet de production agricole partagée au sein d'un quartier prioritaire sur Blois Petit déjeuner à l'école Les petits déjeuners du PRE à Mennivillers NuitDay "Mieux manger pour tous"
	Améliorer la nutrition, lutter contre l'obésité infantile	Developper une pédagogie du changement des pratiques alimentaires Mettre en place des ateliers de sensibilisation et d'éducation nutritionnelle auprès des habitants aux principes d'une alimentation équilibrée	...
		Développer le partenariat avec les associations, services de santé et CCAS pour proposer une alimentation saine	Vente à tarif préférentiel des paniers solidaires de légumes et fruits bio avec une association locale
Prévenir l'insécurité alimentaire et l'insécurité financière	Soutenir les épiceries solidaires et autres structures d'aide alimentaire	Soutenir les épiceries solidaires et autres structures d'aide alimentaire	Ville de Lucé - Production maraîchère Cheque Alimentaire
	Développer la micro-agriculture locale durable	Développer et animer les jardins partagés pédagogiques et installés dans les quartiers prioritaires	Ouverture de parcelles de production agricole partagée au sein d'un quartier prioritaire sur Blois
		Développer les événements sur cette thématique	Semaine du goût Fête des légumes Fête des légumes Découverte de produits et gastronomes venus d'ailleurs Enquête réalisée sur Lucé dans les restaurations scolaires pour connaître les habitudes alimentaires des enfants Installation de bacs de culture de légumes
	Promouvoir l'activité physique et sportive	Créer des temps de partage avec des producteurs locaux Développer les installations d'équipements sportifs en accès libre type "streetwork out" pour favoriser l'activité physique et sportive dans l'espace urbain	UFS (Urbanisme Favorable à la Santé) Maison Sport Santé Action municipale Sport Santé (service des Sports Mennivillers) Espace Famille CCAS Chartres
	Développer des actions sport/santé	Faciliter l'accès au sport pour tous Promouvoir le sport comme une action santé	
	Sensibiliser sur les conséquences des conduites addictives	Intégrer la dimension de l'éducation dans les échanges humains avec les professionnels Réaliser des ateliers de sensibilisation et d'information sur les conséquences des addictions notamment dans les établissements scolaires et auprès des familles	Buc Numérique Tour (dangers net) initié par la Sécurité Routière Projet SPAN et TAPN (destiné aux 10-25 ans - CCAT) Programme META (bien-être, sport, nutrition, etc...) financé par le fonds de lutte contre les addictions
Prévenir et lutter contre toutes les formes d'addictions	Développer le dialogue et le partenariat entre les différents professionnels et acteurs du secteur	Porter les outils existants à la connaissance des habitants, "aller vers"	
	Renforcer les compétences psychosociales des enfants, jeunes et adultes	Développer des formations en direction des professionnels de terrain	FRAPS "Tira et Tont" en direction des mairies "Océan" en direction des élémentaires UNFLUGGED en direction des collégiens
		Développer les formations auprès des professionnels aux CPS et/ou faire intervenir des professionnels dans les structures socio-éducatives	
		Repérer les troubles de la santé mentale en favorisant la coordination des professionnels sur cette problématique	Instance de suivi de situations complexes dans le domaine de l'habitat Temps de coordination et de synthèse entre les structures sociales et Hospital Henri EY
	Accroître les interventions des professionnels et acteurs relais d'acteurs	Développer et porter à la connaissance les points d'informations, d'écoute et d'entraide permettant le repérage ou le signalement des situations par les habitants eux-mêmes	Pole Info Familial Formation Premiers Secours en Santé Mentale CCAS Communication accrue sur les Plateformes nationales d'écoute
		Développer les permanences d'écoute psychologiques sur l'ensemble des QPV	CCAS Maison des Ados UNEPH
		Inviter les professionnels de la santé mentale à intervenir dans des lieux non médicaux ou dans des temps d'échanges informels (manifestations)	
	Favoriser l'émergence d'une offre de pratiques orientée vers le bien-être	Favoriser l'émergence d'une offre de pratiques orientée vers le bien-être	Actions Semaine à l'Information sur la Santé Mentale Ateliers relaxation Méditation Coffreur solidaire
	Développer hors institution, des actions en faveur du bien-être des habitants des QPV	Permettre aux parents d'avoir des temps de répit	Espace parents (Année Vacances) OMSS

ENJEU 6 :Tranquillité et sécurité publiques

ENJEUX	STRATEGIES	PISTES IDENTIFIEES - ACTIONS A INITIER	EXPERIENCES INSPIRANTES	
Tranquillité et sécurité publiques	Prévenir les violences urbaines et la délinquance	Développer la médiation au bénéfice des collégiens et des lycéens	Promouvoir l'action "Médiation éducative et scolaire" Définir la mission des médiateurs et s'assurer de leur positionnement par rapport à celle des autres acteurs en charge de la régulation des relations entre pairs	Dispositif France Médiation dans le cadre plus large d'une Cité éducative
		Renforcer les actions dès la fin de l'école primaire et dans les collèges, pour favoriser la continuité scolaire	Remettre les jeunes au cœur de la médiation - création de référents médiation type "délégués" Création d'une instance représentative des collégiens et lycéens au sein des établissements scolaires Organiser le partage de la réflexion et de l'action entre les différents établissements du territoire	Expérience Edouard Herriot - Médiation entre pairs
		Développer la coopération institutionnelle et le dialogue avec les jeunes	Proposer des actions toute l'année avec un renforcement sur la période estivale	Quartiers d'été Animations estivales organisées par les Villes Actions de prévention avec les associations et clubs sportifs au sein de l'école PRE Vacances apprentissages Ecoles ouvertes Soirées pré-rentrées
		Favoriser l'implication citoyenne des jeunes (cf Enjeu n°1)	Prévenir les rixes inter-quartiers Multiplier et diversifier les actions de prévention Favoriser l'interconnaissance et le dialogue pour développer la confiance entre les jeunes et les institutions Police et Justice Développer des lieux destinés aux 18/25 ans. Développer des projets d'implication citoyenne et valoriser les compétences et l'engagement citoyen des jeunes.	Actions portées par les centres sociaux - "Stop à la violence" et "Pensons aux conséquences" Documentaire "Sur-jé le gardien de mon frère" Expériences de "Médiation nomade" menées par Yazid Khelifi Bus - ADESA Prox Road Adventure
		Diversifier les actions de prévention	Proposer aux jeunes des actions leur permettant de sortir de leur quartier Développer des actions de prévention artistiques, culturelles et sportives Développer des projets positifs, des actions inter-quartiers et intergénérationnelles Mettre en place un service de prévention de rue à l'échelle de l'agglomération	Projets humanitaires / séjours (Centres sociaux, MPT, ADESA 28, etc...) Créations de vidéos avec des jeunes issus de quartiers différents (Imaginarium Life "A travers nos regards", "Mister Class") Cup des quartiers
	Lutter contre l'insécurité routière	Aménager l'espace urbain pour réduire l'insécurité routière	Intégrer systématiquement la sécurité routière dans le cadre des projets de renouvellement urbain Mener des actions pédagogiques sur l'intérêt d'être titulaire d'un permis valide Mener des actions d'éducation aux deux roues motorisées	Sécurité routière et Education routière Ateliers Sécurité Routière (PPASR) Action Prox Aventure Road
		Prévenir les risques urbains	Organiser et soutenir des actions pédagogiques (Conduites addictives, équipements, réglementation, etc...) Diffuser une culture de la sécurité routière	Animations estivales
		Nobiliser les citoyens sur la sécurité routière	Renforcer la coopération des acteurs publics Assurer une présence régulière dans les quartiers, dans les résidences HLM et sur l'espace public.	Groupe de Partenariat Opérationnel Personnels des Bailleurs Médiateurs et médiateurs de justice Prévention spécialisée Polices Municipales
		Apaiser le quotidien des habitants en renforçant la coopération entre les services qui assurent une présence humaine	Intégrer l'angle tranquillité publique dans les projets de renouvellement urbain, dans les projets de réhabilitation et dans la gestion quotidienne du cadre de vie dans les quartiers. Investir positivement les espaces publics en veillant à leur appropriation par tous et à leur régulation pour éviter les nuisances et leur accaparement.	CLSP Maisons du projet Création d'espaces de convivialité Métier / requalification des espaces publics City park Actions de médiation Actions intergénérationnelles FPH Fête des Voisins Conseils Citoyens Commissions thématiques du CLSPOR Conseils Citoyens Coordonnations sociales
		Favoriser les actions de tranquillité publique	Accompagner les victimes Impliquer les habitants dans les actions de tranquillité publique	Favoriser l'interconnaissance et la circulation d'informations entre partenaires Développer l'information et optimiser la communication ainsi que la présence des partenaires en QPV. Poursuivre l'information, la formation et la coordination des professionnels Poursuivre des temps de concertation avec les habitants, les services des Villes, de l'agglomération et les bailleurs Renforcer les Conseils Citoyens comme instance de participation citoyenne

ENJEU 7 : Transition écologique

ENJEUX		STRATEGIES		PISTES IDENTIFIEES - ACTIONS A INITIER	EXPERIENCES INSPIRANTES
TRANSITION ECOLOGIQUE	1. Accompagner les opérations de renouvellement urbain ANRU et hors ANRU	Assurer une communication transparente avec les habitants		Tout au long de l'évolution du quartier, informer les habitants des avancées, des changements en cours et à venir	Naison des projets de Mainvilliers à Chartres Conseils Citoyens
		Mettre en place une démarche de gestion urbaine de proximité		S'inscrire dans le futur cadre national de l'abattement TFPB en 2025	
		Impliquer les habitants dans le réaménagement de leur quartier		Concertier de manière régulières les habitants sur les projets de transformation de leur quartier	Sondage Diagnostic en marchant Médiation de proximité
	2. Favoriser les mobilités actives	Sensibiliser aux bienfaits de la mobilité active		Mener des actions de sensibilisation et information sur les bienfaits de la marche et du vélo	Apprentissage du vélo dès la maternelle "Bloc ALPHA" Chartres à vélo
				Promouvoir l'achat de vélo seconde main accessible pour tous	Règle des 3R remet en état et revend des vélos à tarif réduit
				Inciter les habitants à utiliser des modes de déplacement doux et actif pour se rendre à l'école, au travail...	Moby à l'école Mai à vélo A VELO 2 Chartres à vélo
				Proposer aux habitants des activités physiques telles que randonnées, sorties vélo etc...	Séjours cyclos avec les jeunes Randonnées pour les familles
		Sensibiliser les usagers au respect des règles d'usage et de sécurité		Proposer des formations à l'utilisation du vélo et la trottinette électrique	formation UFOLEP "Savoir rouler" avec les établissements scolaires Action de sécurité par la Police Municipale
				Inscrire des actions AAP PDASR (Plan Départemental d'Action et de Sécurité Routière)	
				Harmoniser la communication de sensibilisation aux écogestes et les pratiques	Réalisations d'affiches, vidéos, dépliants...etc Action "gestion de mes déchets au sein de mon quartier" avec le Conseil Citoyen de Chartres, RJA et Bailleur
	3. Accompagner les habitants aux éco-gestes	Proposer des ateliers éducatifs en collaboration avec des partenaires mobilisés sur l'environnement		Proposer des ateliers de sensibilisation dans les écoles, les centres sociaux, espace public lors d'animation de quartier..	Solha Reconstruire Ensemble "Compostage électromécanique" Sensibilisation à la transition écologique via la Ligue de l'Enseignement"
		Rendre accessible le tri de bio déchets devenu obligatoire pour les collectivités depuis janvier 2024		Proposer des composteurs individuels et collectifs et des ateliers réguliers au compostage pour le rendre accessible à tous	Service valorisation des déchets de Chartres métropole Règles de quartier Communes
		Favoriser la développement de jardins partagés et valoriser les jardins existants		Créer du lien social, donner des conseils sur la culture durable, l'utilisation du compost et la réduction des déchets alimentaires	Règles de quartier Soli Bio Conseil Citoyen

Lexique des sigles utilisés :

QPV : Quartier Prioritaire de la politique de la Ville

ANRU : Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine

HLM : Habitat à Loyer Modéré

TFPB : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties

NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain

ZAC : Zone d'Aménagement Concerté

PRE : Programme de Réussite Éducative

CLAS : Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité

FLE : Français Langue Étrangère

COATEL : Comité d'Accueil des Travailleurs en Eure et Loir

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

MPT : Maison Pour Tous

CSE : Centre Social Éducatif

PIJ : Point d'Information Jeunesse

PMI : Protection Maternelle et Infantile

CLS : Contrat Local de Santé

CLSM : Contrat Local de Santé Mentale

CPS : Compétence Psycho Sociale

AAH : Allocation pour Adulte Handicapé

SNPD : Stratégie Nationale de Prévention de la Délinquance

CISPDR : Le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

DILCRAH : Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti LGBT+

FIPDR : Le Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation

PDASR : Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière

Les partenaires et signataires du contrat de ville



Les Conseils Citoyens

